



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°56 DÉCEMBRE 2017



INFORMATION
SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU CRIEUR PUBLIC
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02 NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03 NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

04 À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

14 À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

19 INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique pour la
population de Coaticook ou de l'ensemble
de la MRC.

22 CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

23 AVIS PUBLICS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- À la division Infrastructures, les équipes ont finalisé des branchements d'égouts et d'aqueduc sur la rue Child ainsi que dans le village de Barnston pour desservir trois nouvelles maisons;
- Du côté de la Voirie, les employés ont collaboré à l'installation des nombreuses décorations de Noël. Ils s'affairent actuellement aux tout derniers préparatifs en prévision de la saison hivernale : préparation des véhicules, installation et réparations des balises pour le déneigement, etc.;
- Dans la division Parcs, Bâtiments et Espaces verts, on travaille à l'entretien des différents bâtiments de la Ville. Les travaux sur le muret de la rue Saint-Marc sont terminés pour cette année. Ils reprendront au printemps prochain pour remplacer le terrassement;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont beaucoup travaillé sur l'installation des décorations de Noël ainsi que sur la mise en place des stations hydro-métriques aux États-Unis. Les employés d'Hydro-Coaticook procèdent actuellement à l'installation des génératrices et des transformateurs qui serviront à l'écrêtage de la pointe au cours de l'hiver.

VOICIL'HORAIRE D'OUVERTURE DES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA VILLE DE COATICOOK AU COURS DE LA PÉRIODE DES FÊTES.

Hôtel de Ville, tous les services à l'exception du service d'urbanisme :

Fermé les 25, 26 et 27 décembre

Ouvert les 28 décembre de 8 h à 16 h 30 et
29 décembre de 8 h à 13 h

Fermé les 1, 2 et 3 janvier

Ouvert selon l'horaire régulier à partir du
4 janvier.

Service d'urbanisme :

Fermé du 22 décembre au 4 janvier.

Ateliers municipaux :

Fermé les 25, 26 et 27 décembre

Ouvert les 28 décembre de 6 h 30 à 16 h et
29 décembre de 6 h 30 à 12 h 30

Fermé les 1, 2 et 3 janvier

Ouvert selon l'horaire régulier à partir du
4 janvier.

UN BUDGET DANS LA CONTINUITÉ

Au cours des dernières semaines, les responsables de la gestion budgétaire de la Ville de Coaticook se sont penchés sur l'état des finances municipales et les projections de revenus et de dépenses en vue d'établir le budget 2018, ainsi que le programme triennal d'immobilisations. Le conseil municipal, nouvellement élu, a pris connaissance de ce qui était proposé. Après analyse, les élus sont très heureux de présenter ce budget qui se veut un prolongement de ce qui s'est fait au cours des deux dernières années.

Pour 2018, le conseil municipal a entre autres décidé d'investir dans un certain nombre de projets tels qu'un plan directeur pour les parcs, l'entretien des chemins en milieu rural, un chalet de service au parc Laurence et la révision du plan des mesures d'urgence, pour ne nommer que ceux-là.

Le budget total de la Ville pour l'année 2018 s'élève à 22 523 089 \$.

TAUX DE TAXATION

La taxe foncière, qui se situait à 81,5 cents par 100 \$ d'évaluation en 2017 passera à 83 cents pour 2018. Ceci représente une légère augmentation de 1,84 %.

TARIFICATION DES COÛTS DE SERVICES

Comme chaque année, les frais de services sont réévalués dans le but de fixer un coût qui se rapproche des coûts estimés pour la prochaine année. Les coûts pour l'aqueduc, l'égout et le traitement des eaux usées resteront les mêmes pour les résidences desservies par l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit ainsi que pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc de Barnston.

En ce qui a trait aux matières résiduelles, le tarif qui était de 185 \$ en 2017 passera à 194 \$ en 2018. Il s'agit d'une augmentation de 5 %, soit 9 \$ de plus.

MAINTIEN DU NIVEAU DES DÉPENSES

Pour 2018, le niveau de service restera le même. Il y aura toutefois une légère augmentation des dépenses de 1,44 %, attribuable à l'augmentation générale des coûts.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 adopté par le conseil fixe l'investissement à même les revenus à 1 919 779 \$ pour 2018. Ce niveau est un peu plus élevé qu'en 2017, soit une augmentation de 8,9 %. Il est important de mentionner que l'utilisation des sources de financement pour payer d'autres investissements respecte la politique de la dette adoptée en 2015.

CHARGE FISCALE DES CONTRIBUABLES

Au total, la charge fiscale des contribuables augmentera en moyenne de 2,08 % en milieu urbain et 2,05 % en milieu rural.

SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

En ce qui a trait aux secteurs commercial et industriel, le taux de taxation des immeubles non résidentiels généraux passera à 1 563 \$ et celui des immeubles non résidentiels industriels passera à 1 614 \$.

BON TEMPS DES FÊTES!

À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux que l'on aime.

Le conseil municipal de Coaticook, la direction ainsi que le personnel vous offrent leurs meilleurs vœux en cette période des fêtes.



FINANCEMENT DE PROJETS VIA LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

Dans le cadre de l'appel à projets qui s'est terminé le 13 octobre dernier, le conseil de la MRC a autorisé le financement de deux projets territoriaux pour un total de 90 000 \$. Voici de façon plus détaillée les sommes allouées à chaque projet.

PROJET : FORÊT COMMUNAUTAIRE HEREFORD POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE DE SA FORÊT

Le projet sera articulé autour de la construction d'un relais, du déploiement d'une vingtaine de kilomètres de nouveaux sentiers récréatifs, de la construction d'un nouvel accueil et de l'amélioration des infrastructures existantes ainsi que du déploiement de l'accès à l'hébergement privé offert en périphérie de la Forêt communautaire.

Financement accordé : 80 000 \$

PROJET : CPE LES TROIS POMMES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE SON CENTRE POUR Y PERMETTRE 13 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Les travaux du projet consistent essentiellement à pouvoir accueillir au total 10 poupons (ajout de 5 poupons). Le réaménagement entraîne plusieurs actions, dont l'ajout d'une unité pour les changements de couches et d'une unité pour les repas, des rénovations dans différentes pièces et l'achat de matériel éducatif et de mobilier divers.



**CPE
Les
Trois
Pommes**

Financement accordé : 10 000 \$

Ces projets répondent aux objectifs du Fonds qui se résument, entre autres, à assurer et maintenir des services de proximité pour les familles et les jeunes de la région, à favoriser le développement du potentiel humain de la communauté et à miser sur la concertation intersectorielle.

Pour le prochain appel à projets, la date de tombée sera le **vendredi 13 avril 2018**.

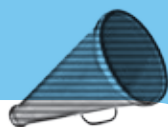


MONT HEREFORD



*En mon nom et en celui du conseil de la
MRC ainsi que des employés de la
MRC, je vous souhaite un merveilleux
temps des fêtes et une très belle année
2018 remplie de bonheur et de santé!*

*Jacques Madore, maire de Saint-Malo
et préfet de la MRC de Coaticook*



À L'AFFICHE

PROGRAMMATION HIVER/PRINTEMPS 2018

ACTI-SPORTS

MRC Coaticook

SESSION HIVER

DU 22 JANVIER AU 25 MARS 2018

Inscription du 8 au 19 janvier

SESSION PRINTEMPS
DU 3 AVRIL AU 4 JUIN 2018

Inscription du 12 au 26 mars

En ligne : actisportscoaticook.ca
Par téléphone : 819-849-7016

VALIDE
JUSQU'EN
MAI 2018

Centre sportif Desjardins

311, rue Saint-Paul Est, Coaticook

(école secondaire La Frontalière)

Entrée via la rue Saint-Jean-Baptiste

La programmation et les horaires peuvent être modifiés sans préavis.

ACTIVITÉS ADULTES

NOUVEAU! COURS À LA CARTE!

Possibilité d'acheter une entrée pour les cours portant ce sigle.

FLEXI-CARTE : 125 \$

10 entrées pour n'importe quels cours offerts à la carte.

ACTI-SENIOR avec Simon Benoit

Samedi 11 h 30 à 13 h | 88 \$ | 13 \$/entrée

Un entraînement complet comprenant des exercices en salle d'entraînement (30 minutes), suivi d'une session d'aquaforme en piscine (45 minutes).



CARDIO TONUS avec Simon Benoit

Samedi 10 h | 88 \$ | 13 \$/entrée

Renforcez la tonicité de vos abdominaux et de vos fessiers grâce à une série d'exercices musculaires et cardiovasculaires.

CARDIO CIRCUIT avec Guillaume Leblanc

Mercredi 19 h | 88 \$ | 13 \$/entrée

Dépensez un maximum d'énergie grâce à un enchaînement rapide d'activités d'endurance ayant pour but d'améliorer votre capacité cardio-pulmonaire.

JUDO SUR MESURE avec Sensei Sylvain Laverdière

Les arts martiaux rendus accessibles grâce à des cours de judo élaborés pour répondre spécifiquement aux besoins de nos clientèles adultes.

Judo adapté (40 ans +)	Samedi 7 h 30	88 \$ 13 \$/entrée
Judo féminin	Samedi 11 h 30	

INITIATION AU TENNIS

avec Marc Faubert et Mathieu Paquet-Roy

Lundi 18 h | 108 \$

Profitez de l'expertise de nos instructeurs afin de vous familiariser avec les rudiments de base du tennis, et ce, dans le confort de l'unique gymnase offrant du tennis intérieur. Matériel requis : raquette de tennis. Âge minimum 14 ans. Max. : 8 participants.

ACTIVITÉS ENFANTS

ATHLÉTISME avec Ashleigh Tremblay

De la course, des sauts et des lancers pour développer l'agilité, l'équilibre, la coordination et la vitesse chez nos jeunes athlètes.

5 à 7 ans	Samedi 8 h 30	78 \$
8 à 12 ans	Samedi 9 h 30	88 \$

DANSE avec Mélodie Nadon

Des cours amusants pour les enfants curieux qui permettent d'explorer l'univers de la danse dans toute sa diversité, ses rythmes et ses mouvements.

Initiation à la danse	Samedi 8 h 30 (45 min)	3 à 5 ans	58 \$
Ballet classique niv. 1	Samedi 9 h 15 (45 min)	5 à 8 ans	58 \$
Ballet classique niv. 2	Samedi 10 h (1 h)		68 \$
Multidanses niv. 1	Samedi 11 h (45 min)		58 \$
Multidanses niv. 2	Samedi 11 h 45 (1 h)		68 \$



JUDO avec Sensei Sylvain Laverdière

Art martial par excellence pour les jeunes judokas en devenir, le judo inculque à l'enfant des valeurs fondamentales telles que la politesse, le respect, le contrôle de soi et l'amitié.

Judo 2010-2012*	Samedi 8 h 30	78 \$
Judo 2007-2009*	Samedi 9 h 30	88 \$
Judo 2004-2006*	Samedi 10 h 30	

*Année de naissance de l'enfant

IMPORTANT! Notez que des **frais d'affiliation obligatoires** comme membre régulier de **Judo Québec** s'ajoutent au coût d'inscription, ainsi que des frais de 5 \$ pour la zone Estrie (inclus dans le coût ci-dessous).

Payable une seule fois et valide pour un an.

2009-2012 : 40 \$ | 2005-2008 : 70 \$ | 2004 : 95 \$

TOUS LES PRIX
INCLUENT LES TAXES
LORSQU'APPLICABLES.



ATELIER DE PERFECTIONNEMENT DE TENNIS

avec Marc Faubert

Mercredi 18 h | 54 \$

Session printemps seulement à partir du 9 mai (4 semaines)

Perfectionnez vos techniques de jeu et apprenez à imprimer divers effets à votre balle, dont les coups brossés, coupés, à plat, lob, amortis et bien d'autres. Max. : 8 participants

SPINNING avec Francis Brouillard, Marie Thérberge et Guillaume Leblanc

Tout le monde en selle et préparez-vous pour un entraînement au son rythmé de la musique que vous n'oublierez pas de sitôt! Offert grâce à la contribution du Fonds Tillotson de la région de Coaticook.

NOUVEAU! SpinExpress. Entraînement par intervalles de courte durée à haute intensité pour les gens trop pressés pour s'entraîner!

		Spinning régulier 60 minutes	SpinExpress 30 minutes
Lundi	19 h		
	SpinExpress 18 h 30		
Mardi	15 h 45 19 h 20 h		
	SpinExpress 17 h	88 \$	44 \$
Mercredi	15 h 50 ans + SpinExpress 17 h 30	13 \$/entrée* 6,50 \$ pour les abonnés de la salle d'entraînement	7 \$/entrée* 3,25 \$ pour les abonnés de la salle d'entraînement
Jeudi	15 h 45 19 h 30 SpinExpress 17 h		
Vendredi	SpinExpress 17 h 17 h 30 Disco Night!		

* SELON LA
DISPONIBILITÉ
DES VÉLOS

YOGA avec professeure de yoga certifiée

Une approche du yoga axée sur la gestion du stress et l'apprentissage de la respiration et de postures afin d'améliorer le tonus, la souplesse et l'endurance, ainsi que le niveau d'énergie au quotidien.

NOUVEAU! Yin Yoga Stretching	Lundi 17 h 45	108 \$
Intermédiaire	Lundi 19 h 15	
Yoga sportif	Mercredi 17 h 45	
Yoga débutant	Mercredi 19 h 15	

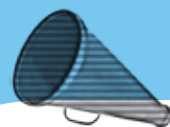


RABAI ESCALIER PLUS VOUS BOUGEZ, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ!

1^{er} cours : Prix régulier
2^e cours : 10 % • 3^e cours : 20 %
4^e cours : 30 %
5^e cours et plus : 50 %!

Rabais applicables par cours supplémentaire pour l'ensemble du panier d'achat familial.





ACTIVITÉS EN PISCINE

COURS DE NATATION PRÉSCOLAIRE ET JUNIOR

Avec la participation des parents	Étoile de mer	4 à 12 mois	Jeudi 18 h • Samedi 8 h 30 • Dimanche 8 h 30	78 \$
	Canard	12 à 24 mois	Jeudi 18 h 30 • Samedi 9 h • Dimanche 9 h	
	Tortue de mer	24 à 36 mois	Vendredi 18 h • Samedi 9 h 30 • Dimanche 9 h 30	
Sans la participation des parents	Loutre de mer	3 à 5 ans	Vendredi 18 h 30 • Samedi 10 h • Dimanche 10 h	78 \$
	Salamandre	3 à 5 ans	Jeudi 19 h • Samedi 10 h 30 • Dimanche 10 h 30	
	Poisson-lune	3 à 6 ans	Jeudi 19 h • Vendredi 19 h • Samedi 9 h	
Junior	Niveau 1	Selon les aptitudes de l'enfant 5 ans +	Jeudi 18 h 30 • Vendredi 18 h • Samedi 9 h 30 • Dimanche 9 h	88 \$
	Niveau 2		Jeudi 19 h 30 • Vendredi 18 h 30 • Samedi 10 h	
	Niveau 3 et 4		Jeudi 18 h • Samedi 10 h 30 • Dimanche 9 h 30	
	Niveau 5 et 6		Jeudi 19 h • Vendredi 19 h • Samedi 8 h 30	
	Niveau 7 et 8		Vendredi 18 h • Samedi 9 h 30	
	Niveau 9 et 10		Vendredi 19 h	

AQUAFORME avec notre aquaéquipe!

Débutant	Mardi 18 h	98 \$
Intermédiaire	Mardi 19 h	
Aqua Zumba	Mardi 16 h 30	
Aquajogging	Lundi 18 h	
Aquabootcamp (entraînement à haute intensité)	Lundi 19 h	58 \$
Aquapousette (bébés de 3 mois à 3 ans) Siège flottant fourni. Durée : 30 min.	Jeudi 16 h	

ENTRAÎNEMENT NATATION

Idéal pour travailler le système cardiovasculaire et maintenir une bonne forme physique. Niveaux débutant à avancé.

Adultes (15 ans et plus)	Lundi 17 h	98 \$	14 \$/entrée
Ados (9 à 14 ans)	Mercredi 19 h	88 \$	13 \$/entrée

ACTIVITÉS LIBRES

À COMPTER DU 6 JANVIER

HORAIRE

Activités	Horaire
Bain libre	Horaire régulier en ligne actisportscoaticook.ca
	Bain libre toutes les JOURNÉES PÉDAGOS!
Badminton	Mardi et jeudi 19 h - 21 h
Pickleball	Jeudi 18 h 30 - 21 h Samedi 9 h à midi

SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Horaire et programmes
Lundi au vendredi 15 h 30 - 21 h • Samedi 8 h 30 à midi
COMMUNIQUER AVEC LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT! Pour inscription ou information : 819 574-0031
GRATUIT! Votre premier programme d'entraînement personnalisé élaboré par nos kinésologues Guillaume et Jonathan
PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT ACTI+ Abonnement PRO pour améliorer sa performance Acti Perd Gagne! pour reprendre sa santé en main

LOCATION DE PLATEAUX SPORTIFS

Information complète en ligne à actisportscoaticook.ca ou appelez-nous 819 849-7016.

LIGUE DE TENNIS INTÉRIEUR

En partenariat avec Tennis Coaticook, les joueurs de tous niveaux sont invités à mettre en pratique leur savoir-faire les lundis, mardis et mercredis dès 19 h. Pour plus d'information : tenniscoaticook@gmail.com



VIENS CÉLÉBRER TON ACTI-FÊTE AVEC NOUS!

Coût par enfant : 15 \$ sans piscine | 17 \$ avec piscine
Offrez à votre enfant un anniversaire mémorable qui bouge et qui éclabousse! Pour les enfants de 5 à 12 ans. Offert les samedis seulement de 13 h à 16 h.

OFFREZ LA SANTÉ EN CADEAU!

Pour un anniversaire ou simplement pour prendre soin d'un être cher, offrez-leur leur notre nouvelle **Flexi-Carte**, une carte 10 entrées à nos activités libres ou inscrivez-les à un cours. Appelez-nous au 819-849-7016



TARIFS

Activités	Une entrée	Carte 10 entrées	Abonnement MENSUEL Prix par activité	Abonnement HIVER-PRINTEMPS (janvier à juin)
Bain libre			14 ans et moins : 15 \$ Étudiant/60 ans et + : 20 \$	14 ans et moins : 55 \$ Étudiant/60 ans et + : 75 \$
Badminton	14 ans et moins : 3 \$ Étudiant/60 ans et + : 4 \$	14 ans et moins : 27 \$ Étudiant/60 ans et + : 36 \$	Adulte : 27 \$ Famille : 40 \$	Adulte : 105 \$ Famille : 185 \$
Pickleball	Adulte : 6 \$ Famille : 10 \$	Adulte : 54 \$ Famille : 90 \$	Étudiant/60 ans et + : 25 \$ Adulte : 45 \$	Étudiant/60 ans et + : 90 \$ Adulte : 175 \$
Salle d'entraînement				
CARTE Acti-Sports	Accès illimité à toutes les ACTIVITÉS LIBRES incluant le bain libre, le badminton, le pickleball et la salle d'entraînement		Étudiant/60 ans et + : 35 \$ Adulte : 50 \$	Étudiant/60 ans et + : 125 \$ Adulte : 210 \$

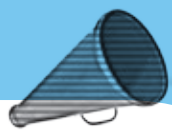
VOYAGE DANS LE TEMPS

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

5 AU 9 MARS 2018

Pour enfants de 5 à 12 ans

Cette année on VOYAGE DANS LE TEMPS de l'âge de pierre à la conquête de l'espace. Offert en partenariat avec le **Parc de la Gorge de Coaticook**. Tous les détails sur notre site Web.



LA FÊTE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK FAIT À NOUVEAU D'HEUREUX GAGNANTS

La 27^e édition de la Fête de la famille de la MRC de Coaticook du 3 décembre dernier fut une fois de plus un grand succès! Le gymnase double du Centre sportif Desjardins de La Frontalière était rempli à craquer avec la présence de 250 familles. Plus de 490 familles étaient inscrites dans les différentes catégories en provenance des 12 municipalités de notre territoire.

VOICI LES GAGNANTS DES TIRAGES

NOUVEL ENFANT



De Compton, Marie-Josée Breton, Sylvain Cloutier (absent) et Jacob ont reçu 1000 \$. Ils sont accompagnés de la petite Maëlie.

NOUVEL ENFANT



De Coaticook, Jessica McConmey, Justin Kyle Andradi et Liam ont reçu 1000 \$. Ils sont accompagnés du petit Lucas.

FAMILLE NOMBREUSE DE 3 ENFANTS



De Coaticook, Stéphanie Vachon, Miguel Boisvert, Jacob (absent), Rosalie et Édouard ont reçu 1000 \$.

FAMILLE NOMBREUSE DE 4 ENFANTS ET 3 ENFANTS ET + D'ÂGE PRÉSCOLAIRE



De Compton, Maghalie Geoffrion, Francis Groleau, Dorothe, Travis, Malcom et Wilson ont reçu 1000 \$ et un autre prix de 850 \$

FAMILLE NOMBREUSE DE 5 ENFANTS ET +



De Barnston-Ouest, Annie Corriveau, Ghislain Fecteau, Jonathan, Marianne, Guillaume, Sébastien, Alexandre et Audrey-Anne ont reçu 1000 \$.

FAMILLE AVEC 1 ENFANT D'ÂGE PRÉSCOLAIRE



De Coaticook, Marjorie Archambault Garand, Nicholas Paquet (absent) et Maïté ont reçu 300 \$.

FAMILLE AVEC 2 ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE



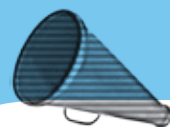
De Dixville, Caroline Salvail, Julien Cloutier, Charlie et Léa-Jade ont reçu 500 \$. Ils sont accompagnés d'Océanne, Damien et Anthony.

FAMILLE AVEC 3 ENFANTS ET + D'ÂGE PRÉSCOLAIRE



De Coaticook, Annie Guay, Dominic Leblanc, Ludovic, Olivier et Raphaël ont reçu 850 \$.





SUITE DES GAGNANTS DES TIRAGES :

Nouvel enfant Desjardins 1 000 \$ | Naomie Boyer et son enfant Heillay de Waterville

Nouvel enfant Promutuel Assurance 1 000 \$ | Jannick Champagne et Éric Jaccard et leur enfant Mikaelle de Compton

Nouvel enfant 750 \$ | Vanessa Mongeau et Patrick Beaudoin et leur enfant Ariel de Compton

Nouvel enfant 750 \$ | Bianca Riendeau et Alexandre Gendron et leur enfant Thomas de Saint-Malo

Naissance multiple 750 \$ | Véronique Gilbert et Carl Viens-Lamontagne et leurs enfants Mickael et Angéla de Coaticook

Famille nombreuse de 3 enfants 750 \$ | Véronique Raymond et Pascal Langevin et leurs enfants Hubert, Kassandra et Xavier de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Famille nombreuse de 3 enfants 1 000 \$ | Marie-Kristel Adam et Patrick Viens et leurs enfants Anthony, Mathylde et Benjamin de Coaticook

Famille avec 2 enfants d'âge préscolaire 650 \$ | Jessica Favreau et Michaël St-Pierre et leurs enfants Jade et Emma de Coaticook

RAPPEL DES CATÉGORIES DE PRIX

NOUVEL ENFANT

6 prix de 750 \$ chacun, bonifiés de 250 \$ lorsque la famille est présente pour un total maximum de 1 000 \$

NAISSANCE MULTIPLE

1 prix de 750 \$, bonifié de 250 \$ lorsque la famille est présente pour un total maximum de 1 000 \$

FAMILLE NOMBREUSE (À PARTIR DE 3 ENFANTS)

5 prix de 750 \$ chacun, bonifiés de 250 \$ lorsque la famille est présente pour un total maximum de 1 000 \$

FAMILLE AVEC 1 ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

1 prix de 225 \$, bonifié de 75 \$ lorsque la famille est présente pour un total maximum de 300 \$

FAMILLE AVEC 2 ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

2 prix de 375 \$, bonifiés de 125 \$ lorsque la famille est présente pour un total maximum de 500 \$

FAMILLE AVEC 3 ENFANTS ET PLUS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

2 prix de 650 \$, bonifiés de 200 \$ lorsque la famille est présente pour un total maximum de 850 \$

FAMILLES GAGNANTES

DES BOURSES DE 500 \$ OFFERTES PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Les gagnants sont photographiés avec M. Gérard St-Pierre, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Coaticook.

NOUVEL ENFANT



Léa Roy Ménard et Anthony Roy et leur enfant Théo de Coaticook

NAISSANCE MULTIPLE



Isabelle Charest, Michel Isabelle et leurs filles Mélodie et Alicia de Compton. Elles sont accompagnées de leur grand frère Tommy.

FAMILLE NOMBREUSE DE 3 ENFANTS



Caroline Roy, Yanik Bélanger et leurs filles Emy, Jade et Juliette de Waterville

FAMILLE NOMBREUSE DE 4 ENFANTS



Myriam Fréchette, Olivier Meunier et leurs enfants Mathys, Lorik, Jennyka et Lesly de Coaticook

FAMILLE AVEC 2 ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE



Staycie Girard, Frédéric Guimond (absent) et leurs enfants Tristan et Zachary de Coaticook

SUITE DES GAGNANTS DES BOURSES :

Famille nombreuse de 5 enfants et plus
Sherry Paxton, Janick Bouffard et leurs enfants Justin, Lilyanne, Tristan, Damien et Faith de Stanstead-Est

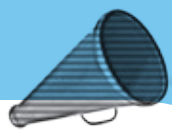
Famille avec 1 enfant d'âge préscolaire
Jessica Fortier, Pier-Luc Lamy et leur fille Alice de Coaticook

Famille avec 3 enfants et + d'âge préscolaire
Marie-Ève Hébert, Martin Bégin et leurs enfants Maélie, Malik, Mathéo (et Mathis) de Barnston-Ouest

GAGNANTS DES PRIX DU RALLYE DE PARTICIPATION

Prix	Parents	Municipalité
250 \$	Sabrina Létourneau	Coaticook
250 \$	Lee Ann Stanley	Coaticook
250 \$	Karo Madore	Coaticook
250 \$	Jonathan Lacroix	Coaticook
125 \$	Marie-Ève Lafond	Coaticook
Bout'choux (50 \$)	José Marchesseault	Coaticook
Bout'choux (50 \$)	Karine Dubois	Waterville
Panier-cadeau Tim Hortons	Maxime Blouin	Coaticook
Panier-cadeau Tim Hortons	Bruno Bibeau	Dixville
Panier-cadeau Tim Hortons	Alexandra Charland	Dixville





À L'AFFICHE

HORAIRE HIVERNAL DU PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Raquette, vélo sur neige (*fat bike*), Yukigassen... LA bataille de balles de neige (sur réservation seulement), escalade de glace (sur réservation seulement), hébergement (refuge, prêt-à-camper, terrain de camping)

Période des fêtes

Du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 • Tous les jours de 9 h à 16 h
Fermé les 25 décembre 2017 et 1^{er} janvier 2018

Du 8 janvier au 11 mars 2018

Du lundi au vendredi de 10 h à 16 h • Samedi et dimanche de 9 h à 16 h

Semaine de relâche

Du 5 au 9 mars 2018 • Tous les jours de 9 h à 16 h

Horaire sujet à modification selon les conditions météorologiques

Consultez le menu « Infos conditions » au gorgedecoaticook.qc.ca pour en savoir plus!

Parc de la Gorge de Coaticook

400, rue Saint-Marc, C. P. 245, Coaticook • 819-849-2331 | 1-888-524-6743



LOISIRS



LOISIRS

FÊTE DES NEIGES

INSCRIPTIONS AU TOURNOI DE HOCKEY-BOTTINE

La tradition se poursuit avec le célèbre tournoi de hockey-bottine au Parc de la Gorge de Coaticook!

Lors de la Fête des neiges (**17 et 18 février 2018**), nous vous invitons à créer des équipes de hockey-bottine afin de venir vous affronter en toute convivialité lors du tournoi. Inscription avant le 11 février 2018. Pour obtenir plus d'information, demandez Paul Belleville au 1-888-524-6743 ou au accueil@gorgedecoaticook.qc.ca.

LOISIRS

Parc de la Gorge de Coaticook
GORGEDECOATICOOK.QC.CA / EVENEMENTS

LA CRÉATURE
L'HAPPENING «FAT BIKE» HORS-NORMES
13/01/18

DE 8 H À 8 H 30 : INSCRIPTION

9 H : COURSE CROSS-COUNTRY DU FOYER DU SPORT (\$)

9 H 15, 11 H, 13 H 15 ET 15 H 30 : DÉMONSTRATIONS DE SNOWSKATE PAR AMBITION
SNOWSKATE. ON FAIT DU SKATE SUR LA NEIGE!

DE 9 H 30 À 16 H : ESSAIS ET INITIATION DE SNOWSKATE. GRATUIT!

DE 10 H À 16 H : KIOSQUES GOURMANDS À SAVEUR LOCALE

DE 10 H 30 À 15 H : DÉMONSTRATIONS DE NORCO, ROCKY MOUNTAIN, TREK (\$)

14 H 30 : RANDONNÉE GUIDÉE PAR L'ÉQUIPE DE COUREURS PROS OFFICIELS DE ROCKY MOUNTAIN (\$)

14 H 30 : LE SLALOM DE LA PRAIRIE SE TRANSFORME EN CRÉATURE! LES PARTICIPANTS DOIVENT DESCENDRE UNE PENTE ABRUPTTE ET TRAVERSER UN IMMENSE JUMP! AUSSI IMPRESSIONNANT POUR LES PARTICIPANTS QUE POUR LES OBSERVATEURS!

15 H 45 : RÉMISE DES TROPHÉES

(\$) ACTIVITÉ PAYANTE

UNE OFFRE EXCLUSIVE

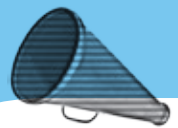
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉGION DE COATICOOK

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook vous invite à devenir membre pour 2018.

Une offre exclusive vous est offerte à 125 \$ (taxes incluses) comprenant une demi-journée de formation spécialement pour vous, le 7 février 2018.



ÉCONOMIE



Plein Air Coaticook

AMATEURS DE PLEIN AIR, L'HIVER APPROCHE! ÊTES-VOUS PRÊTS?

Depuis quelques semaines déjà, les bénévoles de Plein Air Coaticook s'affairent dans les pistes de ski de fond et raquette, afin de bien vous accueillir lorsque tout sera recouvert d'un beau tapis blanc. Dans le secteur du rang 9 où sont situées nos pistes, la neige est plus abondante et la beauté du site ne laisse personne indifférent!

À partir du chalet d'accueil et de son stationnement situés sur le chemin Lacourse, vous pouvez profiter de plus de 25 km de pistes tracées pour le ski de fond et de près de 15 km pour la raquette, le tout aménagé par nos bénévoles. Sur votre parcours, vous croiserez deux chalets rustiques pour

prendre un lunch ou un repos bien mérité. De plus, à certains moments à déterminer, il sera possible de participer à des sorties nocturnes à la belle étoile, suivies d'un feu de camp!

Grâce à l'aide financière de la Ville et à tous nos partenaires, nous pouvons maintenir un coût d'abonnement très raisonnable. En effet, pour un adulte, c'est 25 \$ pour la saison ou 5 \$ pour un billet quotidien. Quant aux enfants et étudiants, c'est gratuit! De belles sorties familiales en vue! Ces billets sont en vente depuis début décembre chez nos dépositaires attitrés, à savoir la Gorge de Coaticook, le Foyer du Sport et le magasin Légufruits.

Pour connaître la date d'ouverture de nos sentiers, l'état des pistes, le détail des activités, etc., visitez notre site Internet à pleinaircoaticook.ca. Alors, pour bénéficier du plaisir de pratiquer ces activités hivernales, pourquoi ne pas faire une courte mise en condition physique avec une inspection de vos équipements et hop! venez nous rejoindre! Au plaisir de se croiser sur les pistes.



LOISIRS



Camp de la relâche scolaire du 5 au 9 mars pour les enfants de 5 à 12 ans

organisé par l'équipe du Parc de la Gorge de Coaticook et Acti-Sports MRC de Coaticook.

De la préhistoire à la conquête de l'espace, Acti-Sports MRC de Coaticook et le Parc de la Gorge de Coaticook t'invitent à voyager dans le temps en découvrant chaque grande époque de l'histoire de l'humanité.

CAMP DE LA RELÂCHE

(DE 8 H 30 À 16 H)

Coût par jour par enfant : Forfait 5 jours : 27 \$
Forfait 3 jours : 28 \$
À la journée : 30 \$

SERVICE DE GARDE

(DE 7 H 30 À 8 H 30 | DE 16 H À 17 H 30)

Coût par jour par enfant : Forfait 5 jours : 7 \$
Forfait 3 jours : 8 \$
À la journée : 9 \$

INFORMEZ-VOUS! Ces frais pourraient être admissibles à la déduction fédérale d'impôt et au

crédit d'impôt provincial pour frais de garde d'enfants, de même qu'à une aide financière de la Ville de Coaticook pour les familles de deux enfants et plus résidant à Coaticook.

INSCRIPTION – DATE À VENIR

- Par téléphone : 819-849-7016
- Inscription en ligne à venir (mrcdecoaticook.qc.ca/acti-sports)
- En personne : MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à midi.

Les activités peuvent être modifiées sans préavis et selon les sautes d'humeur de dame Nature!

En cas d'urgence, veuillez composer le 819-849-2331, poste 230 pour joindre votre enfant au Parc de la Gorge (lundi, jeudi et vendredi) et le 819-849-7016 pour Acti-Sports (mardi et mercredi).

Apportez votre lunch (micro-ondes disponibles chez Acti-Sports et au Parc de la Gorge). Cantine sur place au Parc de la Gorge.

HORAIRE

LUNDI 5 mars : L'âge de pierre

Parc de la Gorge de Coaticook

Tout comme l'homme des cavernes, on apprend à vivre des ressources de la nature, à survivre en forêt et à manier l'arc!

Initiation à la survie en forêt • Construction d'un abri • Atelier de chasse (tir à l'arc) • Activité cinoche en cas de pluie : *Les Croods 2*

MARDI 6 mars : L'Antiquité

Acti-Sports MRC de Coaticook

L'Antiquité marque le début d'un grand rassemblement humain dont la tradition se poursuit de nos jours : les Jeux olympiques. Joins-toi à nous pour un marathon d'activités ludiques!

Olympiades ludiques... compétitions amicales à l'extérieur et à l'intérieur, incluant en piscine! Baignade avec des tonnes de jeux flottants • Cérémonie

de remise des médailles et prix de participation • Activité cinoche en cas de pluie : *Les 12 travaux d'Astérix*

MERCREDI 7 mars : Le Moyen Âge

Acti-Sports MRC de Coaticook

Au Moyen Âge, on s'organise et on apprend à vivre en société, mais surtout à s'amuser!

Grande kermesse médiévale (fête foraine) • Jeux de société géants • Atelier humoristique *Petits comiques* avec Célia Gaudreau • Activité cinoche en cas de pluie : *Comment dresser votre dragon 2*

JEUDI 8 MARS : Les Temps modernes

Parc de la Gorge de Coaticook

Avec l'invention de l'électricité, on voit apparaître une multitude d'usines à Coaticook. On fabrique de tout! Lacets, bottes, chaises, vêtements, épingles à linge et bien entendu, crème glacée! Prêt à fabriquer tes propres créations?

Atelier culinaire • Atelier d'artisanat • Partie de mini-golf lumineux au Glo Golf Aventures • Activité cinoche en cas de pluie : *Il pleut des hamburgers 2*

VENDREDI 9 MARS : À la conquête de l'espace

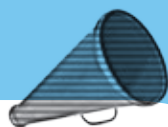
Parc de la Gorge de Coaticook

L'homme a mis le pied sur la lune en 1969, mais sa quête de l'espace ne fait que commencer. Viens explorer avec nous les confins de l'univers!

Fabrication d'une mini-fusée avec le Club des Débrouillards • Yukigassen et activités sportives • Heure du conte avec Rachel Rouleau, Le portevoix • Activité cinoche en cas de pluie : *L'âge de glace 5 : les lois de l'univers*

Acti-Sports MRC de Coaticook – Centre sportif Desjardins – 311, rue Saint-Paul Est, à l'arrière de l'école secondaire La Frontalière

Parc de la Gorge de Coaticook – 400, rue Saint-Marc, à l'arrière de l'accueil de la Grange ronde par la passerelle



À L'AFFICHE

TRANSPORT COLLECTIF - ACTI-BUS

POUR VOIR LA CARTE DU TRAJET COMPLET,
VISITER NOTRE SITE WEB : ACTIBUS.CA

COMMUNAUTAIRE

CIRCUIT URBAIN

À COMPTER DU 3 JANVIER 2018



819 849-3024
ACTIBUS.CA

NOUVEAU

POUR LES GENS DE
65 ANS ET +

50 % DE RABAIS

SUR LES CARTES
12 PASSAGES
ET
LES LAISSEZ-PASSER
MENSUEL

PREMIER EMBARQUEMENT															6:25	6:27	6:29	6:31
6:34	6:36	6:38	6:42	6:44	6:46	6:48	6:50	6:52	6:54	6:58	7:00	7:02	7:04	7:06				
7:09	7:11	7:13	7:17	7:19	7:21	7:23	7:25	7:27		7:30	7:32	7:34	7:37	7:39				
7:42	7:44	7:46	7:50	7:52	7:54	7:56	7:58	8:03		8:06	8:08	8:10	8:13	8:15				
8:18	8:20	8:22	8:26	8:28	8:30	8:32	8:34	8:36		8:39	8:41	8:43	8:46	8:48				
8:51	8:53	8:55	8:59	9:01	9:03	9:05	9:07	9:09		9:12	9:14	9:16	9:19	9:21				
9:24	9:26	9:28	9:32	9:34	9:36	9:38	9:40	9:45		9:48	9:50	9:52	9:55	9:57				
10:00	10:02	10:04	10:08	10:10	10:12	10:14	10:16	10:18		10:21	10:23	10:25	10:28	10:30				
10:33	10:35	10:37	10:41	10:43	10:45	10:47	10:49	10:51		10:54	10:56	10:58	11:01	11:03				
11:06	11:08	11:10	11:14	11:16	11:18	11:20	11:22	11:24		11:27	11:29	11:31	11:34	11:36				
11:39	11:41	11:43	11:47	11:49	11:51	11:53	11:55	12:00		12:03	12:05	12:07	12:10	12:12				
12:15	12:17	12:19	12:23	12:25	12:27	12:29	12:31	12:33		12:36	12:38	12:40	12:43	12:45				
12:48	12:50	12:52	12:56	12:58	13:00	13:02	13:04	13:06		13:09	13:11	13:13	13:16	13:18				
13:21	13:23	13:25	13:29	13:31	13:33	13:35	13:37	13:39		13:42	13:44	13:46	13:49	13:51				
13:54	13:56	13:58	14:02	14:04	14:06	14:08	14:10	14:15		14:18	14:20	14:22	14:25	14:27				
14:30	14:32	14:34	14:38	14:40	14:42	14:44	14:46	14:48		14:51	14:53	14:55	14:58	15:00				
15:03	15:05	15:07	15:11	15:13	15:15	15:17	15:19	15:21	15:23	15:27	15:29	15:31	15:33	15:35				
15:38	15:40	15:42	15:46	15:48	15:50	15:52	15:54	15:56		15:59	16:01	16:03	16:05	16:07				
16:10	16:12	16:14	16:18	16:20	16:22	16:24	16:26	16:31		16:34	16:36	16:38	16:40	16:42				
16:45	16:47	16:49	16:53	16:55	16:57	16:59	17:01	17:03		17:06	17:08	17:10	17:12	17:14				
17:17	17:19	17:21	17:25	17:27	17:29	17:31	17:33	17:35		17:38	17:40	17:42	17:44	17:46				
17:49	17:51	17:53	17:57	17:59	18:01	18:03	18:05	18:07		18:10	18:12	18:14	18:16	18:18				
18:21	18:23	18:25	18:29	18:31	18:33	18:35	18:37	18:39		18:42	18:44	18:46	18:48	18:50				
DERNIER DÉBARQUEMENT COIN CHARTIER / CHILD À 18:53																		

VOTRE PASSAGE EST VALIDE POUR UNE DURÉE DE 2 HEURES, FAITES-EN LA DEMANDE AU CHAUFFEUR.

TARIF RÉGULIER

2,00 \$

PAR PASSAGE

GRATUIT

POUR LES ENFANTS
12 ANS ET -

20,00 \$

CARTE DE 12 PASSAGES

40,00 \$

LAISSEZ-PASSER MENSUEL
RENOUVELABLE LE 1ER DU MOIS

- ARGENT COMPTANT SEULEMENT
- AUCUNE MONNAIE N'EST REMISE PAR LE CHAUFFEUR
- TOUS LES LAISSEZ-PASSER SONT TRANSFÉRABLES
- HORAIRE EN VIGUEUR DU LUNDI AU VENDREDI
- AUCUN SERVICE LES JOURS FÉRIÉS



Les détenteurs des laissez-passer interurbains (Coaticook-Sherbrooke) ont accès au circuit urbain gratuitement, sur présentation du laissez-passer.

ÂÎNÉS



PROBLÈME D'ÉQUILIBRE

CHEZ LES 65 ANS ET PLUS

ACTIVITÉS PHYSIQUES
GRATUITES POUR ÉVITER LES
RISQUES DE CHUTE!

Profitez de séances d'exercices GRATUITES afin d'améliorer votre équilibre et éviter les risques de chute! Avec le Programme PIED (Programme intégré d'équilibre dynamique), une meilleure confiance en vous et une vie plus active vous attendent!

Les séances ont lieu deux fois par semaine pendant 12 semaines. Elles aident à prévenir les risques de chute avec des exercices adaptés pour les aînés :

- Améliorez votre équilibre et la force de vos jambes;
- Contribuez à garder vos os en santé et diminuez le risque de fracture;
- Adoptez des comportements sécuritaires;
- Améliorez votre confiance;
- Soyez plus actif!

Séances à Coaticook :

Mercredi et vendredi de 13 h 15 à 14 h 30

À la Maison familiale de Coaticook

DÉBUT LE 24 JANVIER!

Séances à Compton :

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h 30

Au Manoir de Chez-nous de Compton

DÉBUT LE 22 JANVIER!

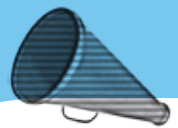
INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

819-849-7011, poste 224

maintien@cabmrccoaticook.org



CENTRE
D'Action **BÉNÉVOLE**
DE LA MRC DE COATICOOK



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

ET LES GRANDS GAGNANTS SONT...

La dernière édition du Mois des bibliothèques en Estrie s'est soldée de belle façon pour une lectrice de la région de Coaticook. C'est ainsi que **Patricia Gardner**, de Martinville, a été l'heureuse gagnante d'une des deux tablettes électroniques. L'autre gagnante est **Amélie Léveillé**, de Magog. Si ce n'est déjà fait, elles pourront désormais se familiariser avec les ressources numériques de leur bibliothèque.

En ce qui concerne le sac de livres remis comme prix de présence à la Fête de la famille de la MRC de Coaticook, la gagnante est **Nadia Léveillé**, de Coaticook.

Bravo à toutes les gagnantes!

PLANTES À VENDRE AU PROFIT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeunes plantes très cultivées, ayant grandi entourées de livres, cherchent maison à embellir. En échange d'un peu d'eau, de lumière et d'attention, elles vous accompagneront au quotidien dans vos lectures solitaires et brilleront lors de vos réceptions mondaines!

Pour les adopter, vous n'avez qu'à verser une contribution à la hauteur de votre générosité, au profit de la Bibliothèque Françoise-Maurice, qui les a aidées à s'épanouir.

HORAIRE DES FÊTES

Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera **fermée** :

- Dimanche 24 décembre
- Lundi 25 décembre
- Mardi 26 décembre
- Dimanche 31 décembre
- Lundi 1^{er} janvier
- Mardi 2 janvier

Pour les autres jours, on vous invite à consulter l'horaire régulier.



LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Vous faites un échange de cadeaux dans le temps des fêtes? Nous avons peut-être la solution rapide pour vous!

Ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, la boutique Aux Vieux bouquins vous invite à venir découvrir un vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Veillez prendre note que la boutique sera fermée jeudi 28 décembre et samedi 30 décembre.

Pour obtenir plus d'information, vous pouvez contacter Philippe Marcoux au 819-849-4013, poste 106 ou consulter notre page Internet au bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

ET SI ON ALLAIT JOUER **DEHORS?**

L'hiver est une belle occasion de profiter des nombreuses activités proposées sur le territoire.

Quoi de mieux que de se mettre le nez dehors pour faire le plein de vitamine D! Comme chaque année, les municipalités de la MRC organisent différentes activités vous permettant de profiter pleinement des joies de l'hiver et de retrouver votre cœur d'enfant. Nous vous invitons à consulter vos journaux locaux pour connaître la programmation détaillée des Plaisirs d'hiver de votre municipalité ou d'une municipalité voisine. En attendant, voici quelques dates à mettre à l'agenda, d'autres suivront en janvier :



13 JANVIER | COATICOOK

Parc de la Gorge de Coaticook

Pour souligner sa 5^e édition, l'événement Vélo-neige de Coaticook se transforme en l'événement La Créature! De nouveau cette année, nous offrirons la course de cross-country du Foyer du Sport et le slalom de la prairie version bonifiée!

19 ET 20 JANVIER | SAINT-MALO

Centre communautaire de Saint-Malo

Dès ce week-end, Saint-Malo ouvre le bal avec un tournoi de hockey-bottine, des promenades en quad le vendredi et une soirée dansante le samedi. C'est un rendez-vous!

26 ET 27 JANVIER | SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Parc municipal

Le traditionnel tournoi de hockey sur glace vous attend en grand nombre!

3 FÉVRIER | COMPTON

Récré-O-Parc, de 11 h à 16 h

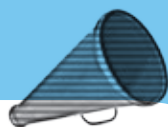
À Compton, on célèbre la neige avec patinage libre, hockey, glissade, yukigassen (bataille de balles de neige), concours de sculpture sur neige, jeux gonflables, feux de joie et promenades en carriole.

17 ET 18 FÉVRIER | COATICOOK

Parc de la Gorge de Coaticook

La Fête des neiges de Coaticook vous réserve de belles surprises cet hiver, soyez à l'affût!





À L'AFFICHE

MUSÉE BEAULNE

EXPOSITION

LES TRAINS SOUS LE SAPIN... COLLECTION ROBERT SHELDON

DU 10 DÉCEMBRE AU 21 JANVIER



CULTURE

L'on peut s'interroger sur l'origine de la tradition des trains miniatures sous le sapin. En fait, pendant plus d'un siècle, le train a illustré les déplacements, le transport de marchandises et de personnes, dans l'imaginaire collectif. Et ces mouvements de trains augmentaient spectaculairement pendant la période des fêtes de fin d'année. Dans les années 1940, les chemins de fer ont permis à des centaines de milliers de soldats de rentrer à la maison pour Noël. Les tout premiers modèles de trains n'étaient pas nécessairement des trains de Noël, ou même des jouets. Il s'agissait de modèles à vapeur qui exigeaient une certaine habileté et de la patience pour fonctionner en toute sécurité. Certaines familles en possédaient.

Au fil du temps, les trains miniatures se sont imposés parmi les cadeaux de Noël placés sous le sapin. Aussi bien les trains à remonter avec une clé que les trains électriques sont de la partie avec les rails qui conviennent.

La présente exposition est réalisée grâce au prêt d'une partie de la collection de Robert Sheldon. Celui-ci a commencé à collectionner des trains miniatures à l'âge de 5 ans, dans les années 1947-1948. Tout a débuté quand son père lui a acheté un train miniature électrique tout en achetant un modèle mécanique à son frère de 2 ans. Dès lors, sa passion pour ce type d'objet ne s'est plus arrêtée. Une partie de ses économies y est passée constamment. De 2007 à 2017, il a exposé cette collection au musée du Granit à Stanstead.

Information : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca

LES JEUNES DE LA MAYZ S'OFFRENT UN NOUVEL HORAIRE!

Les jeunes de la Maison des jeunes de Coaticook ont demandé d'étendre les heures d'ouverture. Bien sûr, le manque de financement nous empêche d'être ouverts autant que les jeunes le voudraient. Nous avons donc sondé les jeunes sur différentes possibilités de changement d'horaire. Ils ont parlé, nous les avons écoutés. C'est pourquoi la Mayz fermera une heure plus tôt le vendredi afin de nous permettre d'ouvrir deux midis par semaine et tous les après-midi des journées pédagogiques. Prenez note que cette nouveauté s'appliquera seulement pour les journées pédagogiques de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Donc, c'est **à partir du 8 janvier 2018** que les jeunes pourront profiter de ce nouvel horaire.

Nous tenions aussi à remercier tous les jeunes qui se sont impliqués durant l'année 2017, que ce soit au demi-marathon de la Ville de Coaticook, au barrage routier du Club des Lions, au brunch-bénéfice de la Maison des jeunes de Coaticook, au triage de cannettes, au spectacle *Accro à la vie*, aux paniers de Noël, aux cuisines collectives des fêtes, au vestiaire de la Fête de la famille, à la halte-garderie du temps des fêtes organisée par Rues principales, et plus encore. Nous vous remercions de donner de votre temps pour votre communauté. Vous êtes des jeunes importants pour nous et c'est pourquoi le 22 décembre, nous vous organisons un party de Noël grandement mérité. Tous les jeunes de 12 à 17 ans peuvent venir s'inscrire à ce repas des fêtes.

La Maison des jeunes de Coaticook est enracinée dans sa communauté depuis 1983 et sa mission est d'offrir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables, et ce, au contact d'adultes significatifs et qualifiés.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le tout nouveau t-shirt de la Mayz au coût de 15 \$ et des albums d'*Accro à la vie* au coût de 10 \$.

Prenez note que nous serons fermés du 23 décembre au 7 janvier. L'équipe de la Maison des jeunes vous souhaite un heureux temps des fêtes et une année 2018 sans jugement ni discrimination.

Suivez-nous sur notre page Facebook : La Mayz

NOUVEL HORAIRE

(à partir du 8 janvier 2018)

Lundi : de 11 h à 12 h
Mardi : de 18 h à 21 h
Mercredi : de 18 h à 21 h
Jeudi : de 18 h à 21 h
Vendredi : de 11 h à 12 h et de 18 h à 21 h

Ouvert de 13 h à 16 h lors des
pédagogiques. Et les 11 ans sont admis!

CULTURE



CULTURE

ATELIERS D'IDENTIFICATION DES PAYSAGES

Notre région regorge de paysages de qualité et d'une grande beauté. La MRC de Coaticook projette de valoriser ces remarquables paysages dans les douze municipalités la constituant au cours des prochaines années.

Sachant que ce sont les citoyens qui connaissent mieux que quiconque les points de vue qui révèlent ces paysages d'exception, les membres du Comité de développement local des Trois Villages et M. Jacques Madore, maire de la Municipalité de Saint-Malo, invitent leurs citoyens à un atelier fort original, animé par des spécialistes du patrimoine paysager.

L'atelier permettra aux citoyens des quatre municipalités de proposer leurs points de vue sur des paysages d'intérêt. Un goûter sera servi.

Venez en grand nombre.

Pour réserver, écrivez à culture@mrcdecoaticook.qc.ca ou composez le 819-849-7083, poste 228.

Citoyens d'East Hereford, Saint-Herménégilde et Saint-Venant-de-Paquette

- Mercredi 7 février 2018 à 19 h
- École Saint-Pie X — 54, rue de l'Église, East Hereford

Citoyens de Saint-Malo

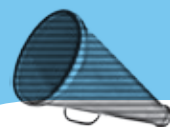
- Mardi 13 février 2018 à 18 h 30
- Club de l'âge d'or — 510, route 253, Saint-Malo

APPEL AUX RÉNOVATEURS, ÉBÉNISTES, FABRICANTS ET AUTRES COMMERCE ET SPÉCIALISTES

Quand vient le temps de rénover leurs magnifiques demeures ancestrales, les propriétaires se demandent constamment où se rendre, qui contacter ou encore qui consulter. Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques de restauration de maisons anciennes, la MRC de Coaticook souhaite connaître les travailleuses et les travailleurs ainsi que les commerces spécialisés en architecture, portes, fenêtres et revêtements extérieurs œuvrant dans la région.

Les coordonnées seront intégrées à un répertoire joint au Guide de bonnes pratiques en restauration patrimoniale qui sera disponible au printemps 2018.

Contact : culture@mrcdecoaticook.qc.ca



ENVIRONNEMENT

FORÊT HEREFORD SATISFAITE DE L'ANNONCE DU GOUVERNEMENT DANS LE DOSSIER HYDRO-QUÉBEC

Depuis maintenant trois ans, les représentants de Forêt Hereford ont travaillé sans relâche, avec les équipes de projet d'Hydro-Québec, afin d'assurer le respect des obligations de protection si particulières à cette forêt communautaire. Les intérêts défendus ont toujours été en fonction des valeurs de Forêt Hereford; les deux principales étant la conservation et la communauté. Or le projet aérien, présenté par Hydro-Québec depuis le début, ne permettait pas de respecter ces obligations. De plus, le transfert de cette ligne aérienne chez les voisins fonciers de la Forêt communautaire était en totale contradiction avec l'approche de communauté, tout comme la réalisation du projet souterrain passant par le noyau villageois d'East Hereford et l'artère industrielle régionale qu'est la route 253.



Le 18 avril 2017, Forêt Hereford avait officiellement pris position dans le dossier et proposé un compromis, soit un tracé souterrain passant notamment sous des chemins municipaux et des chemins forestiers privés de Forêt Hereford, limitant ainsi les impacts sur nos communautés et respectant nos obligations. Depuis, cette proposition, qui incluait une technique de construction encore jamais utilisée dans le Québec rural, avait pu rallier tous les intervenants et élus concernés. Il y avait donc un consensus fort en faveur de ce compromis.

Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ont finalement annoncé, le 21 novembre dernier, qu'ils acceptaient le compromis souterrain proposé. «Ce projet souterrain ne sera pas sans impact, mais cela restait le meilleur compromis parmi toutes les options possibles», de mentionner le président sortant du conseil d'administration de Forêt Hereford, M. Richard Belleville.

Avant que ce projet ne se réalise, une importante phase d'information devra être menée par Hydro-Québec auprès des communautés concernées par le nouveau tracé souterrain. Forêt Hereford tient à remercier les élus provinciaux de l'Estrie, notamment MM. Guy Hardy et Luc Fortin, les élus municipaux (au sein de la MRC de Coaticook et des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde), les citoyens, les intervenants, les organismes de conservation et son partenaire Conservation de la nature Canada, pour leur soutien dans ce dossier. Le Québec fait ici un choix de société important et envoie un message clair concernant la reconnaissance des efforts de conservation en forêt privée et l'importance de la cohabitation avec les projets de développement. Et comme ce projet d'exportation est d'une grande importance pour Hydro-Québec, avec la génération de retombées importantes pour le Québec, toutes les mesures exceptionnelles possibles devaient être prises afin d'honorer les volontés du donateur de la Forêt communautaire Hereford, M. Neil Tillotson, qui était lui-même un homme d'affaires innovant et audacieux et un être généreux.

Rappel concernant la motoneige

- Pour vous déplacer dans les sentiers de motoneige situés dans la Forêt Hereford, vous devez avoir votre carte de membre de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.
- La pratique de la motoneige hors sentier n'y est pas permise pour des raisons de conservation et de cohabitation avec les autres usages.

ÂÎNÉS



PROGRAMMATION HIVER ET PRINTEMPS JANVIER À JUIN 2018

Conférences d'information gratuites

Durée de 30 minutes, tous les vendredis, de 11 h 15 à 11 h 45

12 JANVIER	19 JANVIER	26 JANVIER
<i>Partage des dossiers auprès des nouveaux élus de la Ville de Coaticook</i>	<i>Je prends ma place, conférence participative sur l'intimidation</i>	<i>Pièce de théâtre Prévenir les aînés contre la fraude</i>
Simon Madore, maire de Coaticook	Marie Philippe Dubuc, chargée de projet chez DIRA Estrie	Troupe de théâtre de l'AQDR de Magog
9 FÉVRIER	23 FÉVRIER	9 MARS
<i>Protégez d'avance vos intérêts</i>	<i>Information générale sur les dossiers en cours à la Ville de Coaticook</i>	<i>Le gluten, l'intolérance au gluten et la maladie cœliaque</i>
Anne-Sophie Francoeur, notaire	Simon Madore, maire de Coaticook	Audrey Therriault, nutritionniste au CIUSSS de l'Estrie – CHUS
23 MARS*	6 AVRIL	20 AVRIL
<i>Programmes gouvernementaux pour les aînés</i>	<i>Affronter le feu et les sinistres</i>	<i>Le patrimoine religieux sur le territoire de la MRC de Coaticook</i>
Steve Rivet, Direction des services aux citoyens et des programmes du gouvernement du Canada *Débute à 11 h	Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Coaticook	Jean-Pierre Pelletier, membre du comité sur le patrimoine religieux de la MRC de Coaticook
4 MAI	18 MAI	1 ^{er} JUIN
<i>La Voie des pionniers</i>	<i>Les cataractes</i>	<i>Les attraits touristiques à ne pas manquer cet été</i>
Benoit Bouthillette, membre de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook	Sanya Lavoie, optométriste à Opto-Réseau Coaticook	Julie Sage, agente de développement touristique à la MRC de Coaticook

Pour plus d'information, communiquez avec le Centre communautaire Élie-Carrier au 819-849-0206.

LOISIRS

HORAIRE DU CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COILLARD

DATE	PATIN LIBRE	HOCKEY LIBRE
27 décembre	12 h-14 h	14 h-16 h
28 décembre	12 h-14 h	14 h-16 h
29 décembre	12 h-14 h	14 h-16 h
3 janvier	12 h-14 h	14 h-16 h
4 janvier	12 h-14 h	14 h-16 h
5 janvier	12 h-14 h	14 h-16 h



CYBERINTIMIDATION CONSEILS DE PRÉVENTION

La cyberintimidation se définit par le fait d'utiliser des médias numériques ou des appareils électroniques afin de publier des messages offensifs.

Auparavant observée dans des lieux publics tels que les cours d'école, l'intimidation a pris une nouvelle ampleur en intégrant le cyberspace. L'utilisation des nouvelles technologies permet maintenant à l'intimidateur d'atteindre sa victime sur une multitude de plateformes et de supports tels que les téléphones cellulaires, la messagerie texte, la messagerie instantanée, les sites de jeux, les blogues et les réseaux sociaux.

L'utilisation d'Internet réduit les inhibitions des intimidateurs en offrant un relatif détachement par rapport aux émotions de la victime. En l'absence d'indices visuels ou auditifs permettant de détecter les réactions d'autrui, l'utilisation d'Internet ne permet pas de saisir l'impact des actions entreprises. De plus, cette pratique réduit l'effort requis pour réaliser des actes relevant de l'intimidation, rend les victimes et l'auditoire plus accessibles et donne une illusion d'anonymat à l'intimidateur.

ENCADREMENT LÉGAL

La cyberintimidation n'est pas un crime en soi. Cela dit, certaines formes d'intimidation sont considérées comme des infractions criminelles, dont la profération de menaces, le harcèlement criminel et l'extorsion.

CONSEILS DE PRÉVENTION À L'INTENTION DES JEUNES

- Limitez au maximum les renseignements personnels divulgués en ligne.
- Soyez conscient que toute image ou vidéo produite et envoyée à quelqu'un peut être publiée ou mise en ligne. Utilisez avec précaution les appareils photo et les webcams.
- Si vous êtes témoin d'un acte de cyberintimidation, évitez de répliquer. Quittez immédiatement l'espace virtuel et discutez avec un adulte de confiance. Conservez des copies des messages offensants envoyés. Elles pourront servir de preuve et être utiles plus tard.
- Évitez de partager ou de diffuser le message offensant lorsque vous êtes témoin d'un acte de cyberintimidation. Si la personne visée par les messages fait partie de votre entourage, offrez-lui votre écoute. Recommandez-lui de discuter avec un adulte de confiance.

CONSEILS DE PRÉVENTION À L'INTENTION DES PARENTS

- Rappelez aux enfants que toute information privée peut être rendue publique.
- Donnez à vos enfants un code de bonne conduite et déterminez des conséquences pour un comportement d'intimidation.
- Dites-leur que s'ils n'osent pas dire quelque chose en face de quelqu'un, ils ne devraient pas l'envoyer par texto ou messagerie instantanée ni le publier en ligne.
- Demandez à vos enfants s'ils connaissent une victime de cyberintimidation. Les jeunes s'ouvrent parfois en parlant des blessures des autres avant d'admettre les leurs.
- Dites à vos enfants quoi faire s'ils sont victimes de harcèlement. Il ne faut pas répondre ni riposter; il faut bloquer immédiatement les messages de l'intimidateur et prévenir un adulte de confiance, vous ou un autre. Il ne faut pas effacer les messages, car il faudra peut-être les communiquer à un fournisseur d'accès Internet ou à un opérateur téléphonique. Ils pourront également servir comme élément de preuve.

Compléments d'information

Gendarmerie royale du Canada : pensezcybersecurite.gc.ca/index-fra.aspx

Éducaloi : educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/la-cyberintimidation

Tel-Jeunes : teljeunes.com/informe-toi/internet/la-cyberintimidation

Centre canadien de la protection de l'enfance : aidezmoisvp.ca/app/fr

Source : Sûreté du Québec Estrie/Centre-du-Québec • sq.gouv.qc.ca



La Société d'histoire de Coaticook est à la recherche de bénévoles pour siéger à son conseil d'administration. Si l'histoire locale vous intéresse et que vous voulez participer à sa conservation et à sa diffusion,

communiquez avec nous au 819-849-1023 ou par courriel au societehistoirecoaticook@hotmail.com.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de déjeuner-causerie en janvier. Le prochain aura lieu en février. Surveillez notre site Web au societehistoirecoaticook.ca ou notre page Facebook au facebook.com/histoirecoaticook pour obtenir plus de détails.

Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire : pensez à la Société d'histoire au lieu de les jeter!

FIN DU REGROUPEMENT POUR DE SAINES HABITUDES DE VIE, MANGER, RIRE, COURIR, APRÈS UN MANDAT DE 7 ANS DANS LA MRC DE COATICOOK

Ça prend plusieurs personnes qualifiées pour construire un pont, il en a été de même pour créer le regroupement.

En 2008, des démarches avec Québec en forme ont été amorcées. L'initiative de déposer un projet de partenariat avec Québec en forme s'est développée initialement par l'association de Jeunes pousses, aujourd'hui Croquarium, et de certains acteurs de la Table de concertation jeunesse en janvier 2008. Leurs réflexions communes, destinées à favoriser la promotion des saines habitudes de vie dans la communauté, ont fait ressortir les nombreux besoins et les lacunes de la MRC. Un nouveau comité Saines habitudes de vie a été formé au sein de la Table de concertation jeunesse et en octobre 2008, une demande a été élaborée. En 2009, on a dressé un portrait réaliste afin de faire ressortir les besoins dans la MRC. Ensuite, le premier plan triennal a été rédigé et en 2010, on pouvait enfin travailler ensemble à différents niveaux dans plusieurs milieux : scolaire, municipal, santé, loisirs, communautaire, etc.

Il est important de souligner que plusieurs partenaires impliqués au début de la démarche sont encore partenaires en 2017. Il en est ainsi de Sylvain Véronneau, animateur à la vie étudiante de l'école La Frontalière. Il peut être fier d'avoir fait partie du regroupement et d'avoir à cœur les saines habitudes de vie. Plusieurs autres font partie de l'équipe de départ, dont Hélène Blais, directrice en milieu scolaire, et Geneviève Laroche, de Croquarium. Martine Auray, ancienne agente de développement en loisirs pour la MRC de Coaticook, a été agente régionale pour Québec en forme et en soutien pour la MRC de Coaticook. Il est aussi important de souligner la contribution des personnes suivantes : Martin Thériault, Sonia Doiron, Patrick Falardeau, Marie Champagne, Vanessa Pinsonneault, Mike Goyette, Jocelyne Rochon, Michelle Hivert, Corrine Hamelin, France Charest, Jacinthe Fecteau et Sonia Côté, Laura Anson.

Tous ces efforts communs ont permis de changer la norme sociale et de récolter des gains : politiques alimentaires, développement moteur, modifications d'offres alimentaires, soutien aux activités sportives et culturelles, Trotibus, etc. Les 0-17 ans étaient la cible de nos principales actions, mais le respect des valeurs était primordial. Chacun des partenaires a mis à profit ses forces et a su croire à un changement. En 2017, nous pouvons dire : MISSION ACCOMPLIE!



ENVIRONNEMENT

UN SERVICE GRATUIT, BON POUR LE CONFORT ET POUR CONTRÔLER VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'équipe de l'ACEF Estrie vous annonce la continuité du programme gouvernemental *Éconologis* administré par Transition énergétique Québec (TEQ) jusqu'au 31 mars 2018. Chaque année, des milliers de ménages à revenu modeste de partout au Québec bénéficient de conseils et de services en efficacité énergétique gratuitement. Cette année en Estrie, environ 520 foyers situés sur tout le territoire pourront recevoir la visite de conseillers en efficacité énergétique de l'ACEF Estrie.

Éconologis comporte deux volets entièrement gratuits. Le premier inclut des conseils personnalisés et des travaux légers de calfeutrage et d'installation de produits liés à l'efficacité énergétique pour faire face à l'hiver. Le deuxième volet prévoit la pose de thermostats électroniques, programmables ou non, sous certaines conditions.

« Le programme, offert tant aux locataires qu'aux propriétaires, a pour but d'informer les gens sur les différentes façons de rendre leur domicile plus efficace et aussi de les sensibiliser au fait qu'en changeant simplement quelques petites habitudes de vie, ça peut leur permettre de mieux contrôler leur consommation d'énergie et en même temps d'améliorer leur confort », indique Hugo Payeur, coordonnateur du programme à l'ACEF Estrie.

Pour bénéficier du programme *Éconologis*, les gens doivent répondre à certains critères. Par exemple, ils doivent recevoir une facture d'énergie pour le chauffage. De plus, aucun occupant du logement ne doit avoir reçu la visite d'un conseiller dans le cadre du programme *Éconologis* ou d'un programme de même nature géré par TEQ, et ce, au cours des cinq dernières années ou des trois dernières années s'il a déménagé. D'autres critères s'appliquent aussi, notamment à l'égard du revenu déclaré en 2016.

1 personne	24 949 \$
2 personnes	31 061 \$
3 personnes	38 185 \$
4 personnes	46 362 \$
5 personnes	52 583 \$
6 personnes	59 304 \$
7 personnes et plus	66 027 \$

Pour obtenir plus d'information, pour vérifier les critères d'admissibilité et pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le 1-866-266-0008 ou de contacter l'ACEF Estrie au 819-563-1585. Tous les détails du programme sont accessibles à l'adresse suivante : econologis.gouv.qc.ca

COMMUNAUTAIRE



DÉMYSTIFIONS LA POPOTE ROULANTE! VRAI OU FAUX?

1. LA POPOTE ROULANTE N'EST RÉSERVÉE QU'AUX AÎNÉS... FAUX!

Contrairement à ce que beaucoup de monde pense, les repas de la popote roulante ne sont pas que pour les aînés (50 ans et plus). Ils sont aussi offerts aux personnes convalescentes, aux nouvelles mamans et aux personnes à mobilité réduite.

2. LA POPOTE ROULANTE, C'EST CHER... FAUX!

Alors que le coût réel d'un repas se situe entre 10 \$ et 12 \$, le Centre d'action bénévole (CAB) vend un repas complet (soupe, plat principal et dessert) au **prix de 6 \$ seulement**, et ce, afin de le rendre accessible au plus de monde possible.

3. JE DOIS ACHETER LE REPAS MÊME SI JE N'AIME PAS LE MENU DU JOUR... FAUX!

La formule de la popote roulante est très flexible. Il n'est pas obligatoire de commander un repas pour chaque jour de la semaine et il est possible de commander le même repas plusieurs fois si l'on veut s'en faire des réserves. Il est aussi possible d'acheter seulement la soupe ou le plat principal ou le dessert ou une combinaison de deux de ces mets. Ainsi, la soupe seule ou le dessert seul coûte 1 \$, alors que le prix du plat principal seul est de 4 \$.

4. SI JE NE MANGE FINALEMENT PAS LE REPAS, JE VAIS DEVOIR LE JETER... FAUX!

Les repas sont emballés dans des contenants composables recouverts d'une pellicule plastique et pouvant être congelés et réchauffés au four à micro-ondes ou dans un four conventionnel. Si vous ne voulez pas le manger quand vous le recevez, vous pouvez donc le placer au réfrigérateur ou au congélateur et le déguster plus tard.

5. LES PLATS SONT TOUJOURS LES MÊMES... FAUX!

Dans le souci d'une alimentation variée, le menu est rotatif sur huit semaines. En d'autres mots, le même repas ne revient qu'une fois tous les deux mois.

6. LA POPOTE ROULANTE, CE N'EST PAS BON... FAUX!

En plus d'avoir été élaborés avec la collaboration d'une nutritionniste, les plats sont préparés par un cuisinier professionnel. Une évaluation régulière est aussi réalisée auprès des clients afin d'apporter des ajustements si nécessaire.

7. LA POPOTE EST LIVRÉE À DOMICILE... VRAI!

Les plats de la popote roulante peuvent être livrés gratuitement à domicile, partout dans la MRC, sauf à Waterville, qui est desservie par l'*Aide communautaire de Lennoxville et des environs*, un organisme de Sherbrooke. Il y a cependant certaines conditions qui s'appliquent pour les livraisons dans les municipalités les plus éloignées de Coaticook.

Le menu et les autres renseignements sur la popote roulante sont disponibles sur le site Internet du Centre d'action bénévole (cabmrccoaticook.org), dans l'onglet «Services», sous-onglet «Maintenance à domicile et dépannage».

Pour obtenir plus d'information ou pour commander, contactez Jim Arévalo ou Isabelle Routhier au 819-849-7011, poste 225, ou à popote@cabmrccoaticook.org.





LE TROUBLE BIPOLAIRE

Le trouble bipolaire, aussi connu sous le nom de maniaco-dépression, touche environ 1 % de la population. Il consiste en des changements d'humeur se manifestant souvent sans raison. Les réactions sont **disproportionnées** en **intensité** ou en **durée**. Ce trouble est composé de cycles se succédant.

LES CAUSES

Les facteurs génétiques sont une cause du trouble bipolaire. Une région du cerveau où se trouvent les gènes serait susceptible de développer les troubles affectifs. Le trouble est de 15 % plus fréquent chez une personne ayant des antécédents familiaux du trouble bipolaire. Ces personnes sont plus sensibles au stress, facteurs déclenchant la maladie ou des récurrences. Des facteurs **hormonaux et saisonniers** peuvent aussi avoir un impact sur l'humeur. Certains **neurotransmetteurs** sécrétés par le cerveau sont impliqués. En **phase dépressive**, il y aurait une baisse de la **sérotonine**, de la **noradrénaline** et de la **dopamine**, mais en **phase manie**, le taux de noradrénaline change.

Des facteurs **psychologiques** peuvent être des signes avant-coureurs. En phase manie, la personne peut faire une réaction antidépressive et vivre des distorsions affectant sa pensée. En phase dépressive, elle vivra du rejet, fera preuve de sévérité envers elle-même, aura une conscience plus rigide, voudra se punir pour son passé, aura des pensées négatives et la certitude d'être une mauvaise personne, croira que ce qui l'entoure est mauvais et le restera. Elle pensera que sa vie est nulle et perdra espoir.

LES SYMPTÔMES

La **phase dépressive** se distingue par une humeur dépressive ou triste presque toute la journée, des troubles du sommeil et de l'appétit, une fatigue, une perte d'intérêt et de plaisir, des changements psychomoteurs, une baisse de concentration, des difficultés de penser ou de prendre des décisions, un sentiment de culpabilité, des pensées de mort récurrentes, des idées suicidaires, de l'irritabilité, de l'anxiété et un retrait social.

En **phase manie**, on retrouve des idées de grandeur, une augmentation de l'estime de soi, une réduction du sommeil, une volonté de parler sans arrêt, des pensées rapides, une sensation d'un trop-plein d'idées, une distractivité, une inattention, une augmentation des activités sociales, professionnelles ou scolaires, une agitation psychomotrice, un comportement impulsif, des plaisirs augmentés excessivement et à haut risque, une sensation d'euphorie, un optimisme extrême, de l'irritabilité, une mauvaise humeur, une augmentation de la sexualité et des dépenses.

Les personnes souffrant de ce trouble ne seront pas toujours en phase dépressive ou maniaque; à certains moments, leur humeur sera dite neutre. Il existe plusieurs types de troubles bipolaires et le diagnostic peut être long à établir. La personne peut avoir des symptômes se confondant avec d'autres maladies ou avec les effets secondaires de certains médicaments.

Le trouble bipolaire peut être traité de différentes façons, soit avec une psychothérapie ou une médication. Il est nécessaire d'avoir un **suivi avec des professionnels** et de **modifier son mode de vie** pour prévenir les accès futurs de dépression ou de manie.

Sources :

Association canadienne pour la santé mentale. «Qu'est-ce qu'un trouble bipolaire?», *La dépression et le trouble bipolaire*. <https://cmha.ca/fr/documents/la-depression-et-le-trouble-bipolaire/>.

Brian Bexton, M. D., psychiatre et psychanalyste, vice-président de Revivre (Association québécoise de soutien aux personnes souffrant de troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires). *Le trouble bipolaire*. <http://www.revivre.org/bipolarite/>.

Fondation des maladies mentales. *Le trouble bipolaire*. <http://www.fondationjeunesentete.org/fr/ressources/le-trouble-bipolaire>.

Kusumakar, V. Yatham, L.N. et Parikh, S. (1997). *Vivre avec le trouble bipolaire : guide destiné aux patients*. Saint-Laurent, Québec : Division des produits pharmaceutiques laboratoires Abbott, limitée.

l'éveil Ressource communautaire en santé mentale

FORFAIT DES FÊTES!

La période des fêtes est arrivée et le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook vous fait une offre **jusqu'au 22 janvier prochain : trois spectacles pour 60 \$**, sur une sélection de spectacles.

Tout d'abord, la très grande majorité des spectacles sont inclus, sauf les spectacles d'humour et celui d'Alex Nevsky (2 juin).

Dans le cadre de ce forfait, il y en a pour tous les goûts. Les amoureux de la chanson seront bien servis avec **neuf** spectacles. Du côté de la relève musicale, il sera possible de choisir parmi les spectacles de Samuele (27 janvier), de Nicolas Jobin (13 avril) et de Thomas Hellman (5 mai). Il y a également du choix pour la relève de la chanson country avec l'auteure-compositrice-interprète de l'année dans le monde country, Cindy Bédard (26 janvier), et la chanson de l'année avec Sara Dufour (6 avril). Il y a également des artistes connus de la scène québécoise, dont Marco Calliari (2 mars), Mike Goudreau & The Boppin Blues Band (24 mars) et Steve Hill (27 avril).



Un rendez-vous à ne pas rater pour les amateurs de chanson traditionnelle, le spectacle de Rosheen (16 mars), qui donne dans la musique traditionnelle celtique. Une surprise attend nos spectateurs!

Pour les amateurs de musique jazz, vous allez être servis avec le trio lauréat du Félix de l'album jazz de l'année 2015, Emie R Roussel (9 février).

Le théâtre sera également présent dans ce forfait avec la pièce *Cercle* (9 et 10 mars) du Théâtre de La Foulée avec une artiste locale, Marie-Pier Audet, qui dirige les ateliers théâtraux des Scèneux du Pavillon.

Les trois spectacles de notre série cafés-concerts sont également disponibles avec les spectacles *Anne Hébert : une vie en poésie* (25 février), de Calum Graham (18 mars) et de Marina Thibeault (15 avril).

Il est possible d'en apprendre davantage en consultant le site du Pavillon des arts au pavillondesarts.qc.ca.



Pavillon des arts et de la culture de Coaticook,
116, rue Wellington, Coaticook
Téléphone : 819-849-6371
Courriel : billetterie@pavillondesarts.qc.ca



LE RECYCLAGE SOUS LE SAPIN...

ENVIRONNEMENT



Par Monique Clément, chargée de projet en matières résiduelles

Les emballages se multiplient et sont de plus en plus variés. Ceci nous crée des casse-têtes quand vient le temps de recycler. Voici donc quelques trucs pour vous en sortir facilement.

Seul le papier qui se déchire se recycle! Les papiers de soie et papiers d'emballage vont au bac de recyclage s'ils se déchirent facilement.

Les papiers métallisés ne sont pas faits que de papier et sont destinés à la poubelle.

Les **sacs cadeaux** peuvent être conservés pour une seconde utilisation. Avant de les mettre au recyclage, on doit retirer la corde et la même règle s'applique : seuls les sacs qui se déchirent facilement peuvent être recyclés.

Les choux et les rubans peuvent être réutilisés; sinon, c'est la poubelle qui les attend.

Les boîtes de carton vont bien sûr au recyclage, mais attention de bien retirer tout leur contenu. Tous les sacs et pellicules de plastique doivent être enfermés dans un sac de plastique noué et la styromousse va à la poubelle.

Pour ce qui est de toutes les décorations, eh bien, malheureusement, oubliez le bac de recyclage! S'ils sont encore réutilisables, apportez-les à la Ressourcerie, sinon la poubelle sera leur seul destin.

Pour un Noël un peu plus écolo, pensez à réduire à la source :

- Évitez les emballages métallisés NON recyclables!
- Utilisez des circulaires colorées comme papier emballage : disponibles en abondance, gratuits et le résultat est étonnant!
- Privilégiez des emballages «utiles», comme des linges à vaisselle, taie d'oreiller, serviettes, etc.
- Offrez du temps de qualité en cadeau plutôt que des objets sans âme; après tout, le temps, c'est de l'argent!

En espérant que ces quelques conseils pourront vous éclairer. En cas de doute, visitez le site RecupEstrie.com. Joyeuses fêtes à tous!



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

Nous profitons de cette période de réjouissances pour vous souhaiter des moments empreints d'amour et de partage, car aux fêtes, nous appartenons tous à la même famille... Joyeux Noël et bonne année 2018!

Jacques Madore, maire, ainsi que les membres du conseil Gaëtan Fauteux, Karine Montminy, Marcel Blouin, Sylvie Cholette, Robert Fontaine et Marc Fontaine, Édith Rouleau, dir. gén., Françoise Dion, secrétaire, Daniel Lévesque, Laurent Boulet, Martial Clément, voirie, Nicolas Plourde, inspecteur en bâtiment, ainsi que les pompiers volontaires.



DES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

SÉCURITÉ
PUBLIQUE

La période des fêtes est arrivée, ce qui signifie que sapins, guirlandes et lumières font partie du décor, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de votre habitation. Afin que vous passiez du temps de qualité en toute sécurité avec vos proches, voici quelques conseils de prévention incendie en cette période festive.

PRÉVENTION AVEC LES SAPINS DE NOËL

Il ne faut que 30 secondes pour qu'un sapin s'enflamme. Il est donc très important de prendre les précautions suivantes pour éviter qu'une situation de la sorte ne survienne :



- Si vous optez pour un sapin naturel, il est préférable de choisir un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Coupez le tronc en biseau, même pour un arbre acheté coupé. La nouvelle coupe aidera l'arbre à absorber l'humidité;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau toujours bien plein;
- Installez le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur comme les calorifères, les foyers, etc.;
- Placez-le loin des endroits passants et des sorties;
- Ne décidez jamais le sapin avec des chandelles;
- Éteignez toujours les arbres de Noël lorsque vous quittez votre résidence.

PRÉVENTION AVEC LES DÉCORATIONS

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Assurez-vous qu'elles sont en bon état;
- Vérifiez les instructions du fabricant lors de l'installation des lumières de Noël;
- Éteignez les décorations électriques dès que vous sortez et au moment d'aller au lit;
- N'utilisez pas des décorations conçues pour l'intérieur à l'extérieur;
- Fixez les guirlandes lumineuses avec du ruban isolé. N'utilisez pas de clous ou de punaises;
- Après le temps des fêtes, rentrez les guirlandes et les cordons de lumières extérieures afin qu'elles ne soient pas trop endommagées par les intempéries.

AUTRES CONSEILS

- Gardez toujours les issues libres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Repérez les sorties lorsque vous allez chez de la famille, des amis ou dans une salle de réception. Celle que vous avez utilisée pour entrer dans le bâtiment pourrait ne pas être utilisable en cas d'urgence;
- Si vous chauffez au bois, n'oubliez pas de faire ramoner la cheminée;
- Assurez-vous que les avertisseurs de fumée sont fonctionnels. L'avertisseur de fumée est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour détecter un incendie et peut vous sauver la vie et celle de vos proches;
- Assurez-vous de connaître l'emplacement des extincteurs portatifs et assurez-vous qu'ils sont fonctionnels en tout temps. Toutefois, si un feu se déclare, ne prenez jamais de risques, appelez immédiatement les pompiers.

Joyeuses fêtes à tous!



FERMIÈRES COATICOOK

LOISIRS

Voici le sapin que nous avons décoré dans la salle d'attente de la Caisse Desjardins! Le but était de faire une action commune afin de se faire connaître en tant que membres Fermières et d'apporter une contribution certaine à la Ville de Coaticook. Nous avons participé à divers autres projets, dont le Marché de Noël, qui s'est tenu en novembre au Pavillon des arts et de la culture. Nous avons aussi fabriqué des housses pour les boîtes servant à ramasser les denrées pour les paniers de Noël du CAB.

Les personnes qui ont collaboré à la décoration de l'arbre sont, à gauche du sapin : Christiane Lavoie, Gisèle Gaudreau, Irène Pouliot, Liliane Couture, Claire Gauthier, Gilberte Brouillard (très discrète à l'arrière); à droite du sapin : Laurette Dupont, Nicole Grenier et notre présidente Jocelyne Couillard.

Les décorations ont été faites par plusieurs membres Fermières. Ensemble, nous réalisons de bien beaux projets. Passez un merveilleux temps des fêtes!

Information : 819-849-7018



FERMÉ

**Du samedi 23 décembre
au vendredi 5 janvier**
incluant la salle d'entraînement

À l'exception du BAIN LIBRE
OUVERT

26-27-28-29 décembre de 13 h à 16 h

La

DU 21 DÉC. AU 17 JANV. 2018

VENTE T@URNANTE

Autres rabais disponibles sur place!



MAGOG : 494, rue Principale O. **1 855 804-1018**
COATICOOK : 177, rue Cutting

Non additionnable à d'autres rabais, sauf rabais du dépôt.
Voir détails et restrictions en magasin

BOOM DES FÊTES

Du 21 décembre au 10 janvier



50%

sur **meubles**
et **décorations**

Du 11 au 17 janvier 2018



20%

sur la **quincaillerie**

Joyeuses Fêtes et bonne année!





Calendrier 2018



JANVIER 2018

légende	D	L	M	M	J	V	S
R		1	2	3	4	5	6
C	7	8	9	10	11	12	13
R	14	15	16	17	18	19	20
D	21	22	23	24	25	26	27
R	28	29	30	31			

FÉVRIER 2018

	D	L	M	M	J	V	S
R					1	2	3
C	4	5	6	7	8	9	10
R	11	12	13	14	15	16	17
D	18	19	20	21	22	23	24
R	25	26	27	28			

MARS 2018

	D	L	M	M	J	V	S
R					1	2	3
C	4	5	6	7	8	9	10
R	11	12	13	14	15	16	17
D	18	19	20	21	22	23	24
R	25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2018

	D	L	M	M	J	V	S
C	1	2	3	4	5	6	7
R	8	9	10	11	12	13	14
D	15	16	17	18	19	20	21
R	22	23	24	25	26	27	28
C	29	30					

MAI 2018

	D	L	M	M	J	V	S
C			1	2	3	4	5
C / R	6	7	8	9	10	11	12
C / D	13	14	15	16	17	18	19
C / R	20	21	22	23	24	25	26
C / D	27	28	29	30	31		

JUIN 2018

	D	L	M	M	J	V	S
C / D						1	2
C / R	3	4	5	6	7	8	9
C / D	10	11	12	13	14	15	16
C / R	17	18	19	20	21	22	23
C / D	24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2018

légende	D	L	M	M	J	V	S
C / R	1	2	3	4	5	6	7
C / D	8	9	10	11	12	13	14
C / R	15	16	17	18	19	20	21
C / D	22	23	24	25	26	27	28
C / R	29	30	31				

AOÛT 2018

	D	L	M	M	J	V	S
C / R				1	2	3	4
C / D	5	6	7	8	9	10	11
C / R	12	13	14	15	16	17	18
C / D	19	20	21	22	23	24	25
C / R	26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2018

	D	L	M	M	J	V	S
							1
C / D	2	3	4	5	6	7	8
C / R	9	10	11	12	13	14	15
C / D	16	17	18	19	20	21	22
C / R	23	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE 2018

	D	L	M	M	J	V	S
C / D	30	1	2	3	4	5	6
C / R	7	8	9	10	11	12	13
C / D	14	15	16	17	18	19	20
C / R	21	22	23	24	25	26	27
C / D	28	29	30	31			

NOVEMBRE 2018

	D	L	M	M	J	V	S
C / D					1	2	3
C / R	4	5	6	7	8	9	10
D	11	12	13	14	15	16	17
C / R	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	1

DÉCEMBRE 2018

	D	L	M	M	J	V	S
D / R	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
C / R	16	17	18	19	20	21	22
D	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					

LÉGENDE

D = Déchets
R = Matières recyclables
C = Matières compostables

RURAL (BARNSTON)

le LUNDI

RURAL (BARFORD)

le JEUDI

NOTES SPÉCIALES

La collecte de recyclage du lundi 1^{er} janvier est reportée au vendredi 5 janvier



SAPINS

À déposer sans faute le dimanche 7 janvier en bordure de la rue (pour tous les secteurs et sans décorations).

La collecte des déchets du mardi 25 décembre est reportée au vendredi 28 décembre

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

AUX ATELIERS

MUNICIPAUX

2 JUIN 2018

N'oubliez pas de déposer vos bacs avant 6 h le matin même ou, idéalement, la veille après 19 h.

QUESTIONS

Veuillez composer le 819-849-6331 aux ateliers municipaux.

Journées de la collecte des plastiques auprès des agriculteurs

IL EST IMPORTANT DE NE PAS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE.
PLACEZ LE DEVANT DE VOS BACS FACE À LA RUE ET LAISSEZ UN ESPACE ENTRE CHACUN.

COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS

Collecte à domicile sur appel (délai de 3 semaines)

En tout temps, au dépôt du 177, rue Cutting à Coaticook, pendant les heures d'ouverture.

Tél. : 819-804-1018 | Sans frais : 1-855-804-1018

www.ressourceriedesfrontieres.com | info@ressourceriedesfrontieres.com

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES



QUELQUES CONSIGNES CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT DE PROPRIÉTÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET LOCATIVES

Comme vous le savez, l'hiver sera bientôt à nos portes. La majorité d'entre vous a déjà conclu une entente avec un entrepreneur en déneigement ou le fera très prochainement. Afin d'éviter tout malentendu, la présente a pour but de vous mentionner certaines consignes à suivre concernant le déneigement.

Nous tenons à souligner que vous avez un grand rôle à jouer dans ce dossier tout comme nous, membres du personnel de la Ville de Coaticook. Donc, afin de mieux planifier votre déneigement et de vous préparer pour le prochain hiver, il est important de respecter les consignes suivantes :

1. Lors du déneigement de l'accès à la propriété, certains résidents ou entrepreneurs déposent la neige dans l'emprise de la route, de la rue ou du trottoir à proximité de leur entrée. Pourtant, le règlement municipal stipule qu'il est interdit de déverser de la neige sur une voie ou un trottoir.

L'accumulation de neige sur l'emprise de la rue occasionne différents problèmes, comme le rétrécissement de la rue et un manque de visibilité pour les différents usagers. De plus, elle peut occasionner des problèmes de drainage en période de doux temps et à la fonte printanière.

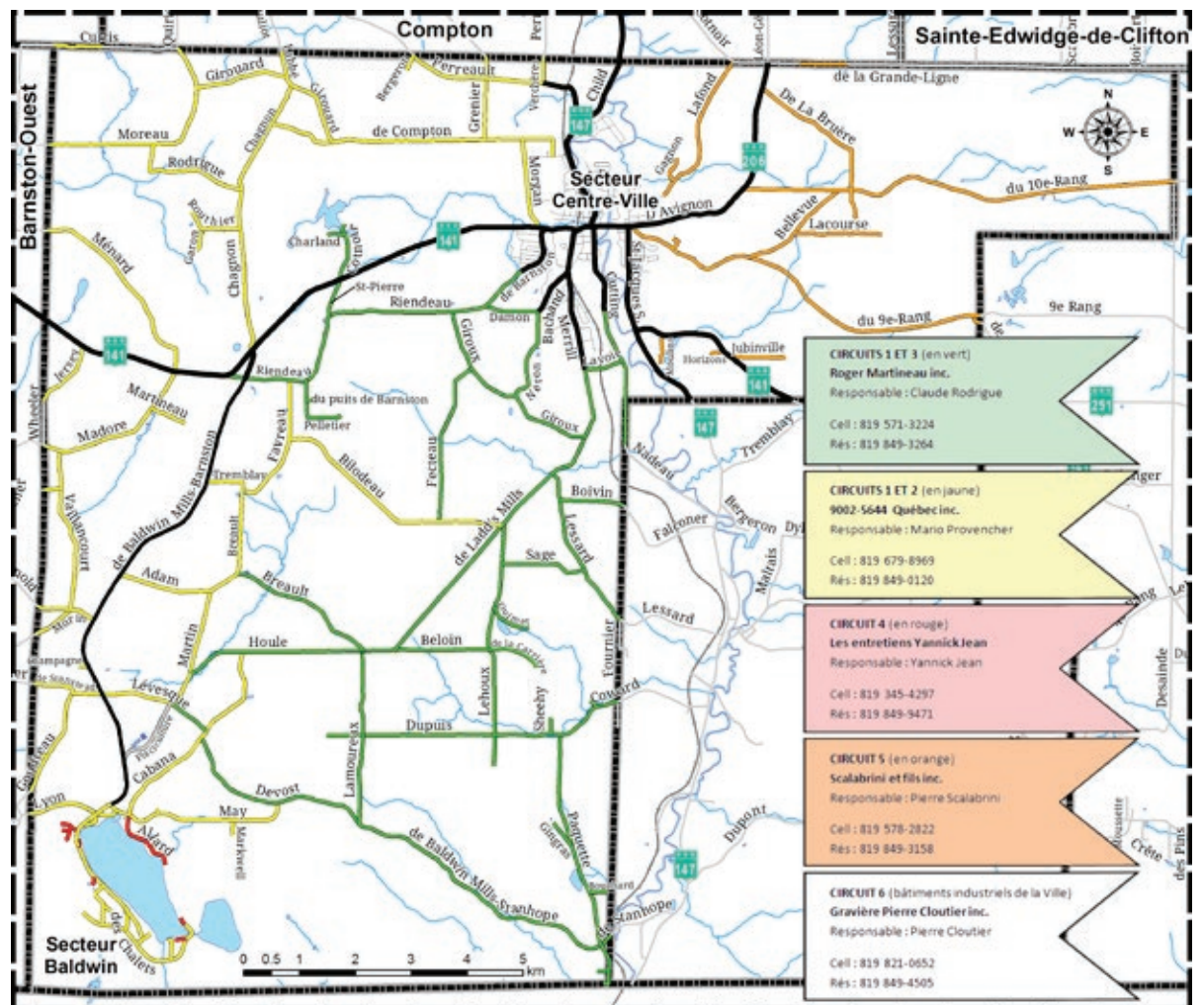
Par ailleurs, lors du déblaiement de l'accès à la propriété, certains résidents ou entrepreneurs transportent la neige de l'autre côté de la route ou de la rue ainsi que le long des accotements. Ces espaces se trouvent alors encombrés de neige, ce qui les empêche de jouer leur rôle d'espace sécuritaire pour les usagers de la route.

La neige qui reste sur la chaussée rend celle-ci glissante et dangereuse pour les usagers et nécessite du même coup l'utilisation coûteuse de fondants.

Dans les deux cas, ces résidents ou entrepreneurs sont passibles d'amendes, car ils contreviennent à l'article 3.5.11 des règlements municipaux de la Ville de Coaticook qui stipule : «Il est défendu à toute personne de déposer, jeter ou permettre que soit déposées ou jetées de la neige et de la glace sur les places publiques municipales.»

Quiconque contrevient à cet article commet une infraction et un agent de la Sûreté du Québec peut alors lui donner une contravention.

2. Vous devez faire attention aux infrastructures municipales telles que les bordures de trottoir, les bornes d'incendie, les panneaux de signalisation, etc.
3. Afin de maximiser les opérations de déneigement et de tenter de diminuer les coûts reliés au ramassage, la neige sera soufflée sur les terrains en bordure de rue. Il sera donc important pour les citoyens de protéger leurs arbustes afin d'éviter qu'ils soient endommagés.



4. Dans tous les cas, les entrepreneurs et les citoyens doivent respecter la propriété municipale et privée lors du déneigement.

Un banc de neige est plus qu'une masse inerte d'eau cristallisée. La neige souillée que vous accumulez peut avoir des effets néfastes. Pour les éviter, vous pouvez en tout temps transporter votre neige au site de neige usée de la Ville de Coaticook sur la rue Cutting. Le tout est à vos frais et vous devez d'abord prendre un arrangement en communiquant avec les ateliers municipaux au 819-849-6331.

En mai 2013, la Ville de Coaticook a adopté une politique de viabilité hivernale afin d'optimiser les opérations de déneigement et d'assurer une gestion structurée, rigoureuse et environnementale pour garantir aux citoyens un réseau routier sécuritaire.

Toutes les mesures citées ci-dessus contribueront à l'efficacité du déneigement cet hiver. La municipalité, les entrepreneurs, les industries, les commerces et même les citoyens doivent adhérer à ces mesures de façon à ce que notre priorité soit la qualité de l'entretien hivernal.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration dans ce dossier et vous invitons à communiquer avec nous pour toute information complémentaire ou suggestion.

NOTE : Pour formuler une plainte ou autre concernant l'entretien des routes numérotées, il faut contacter le ministère des Transports du Québec. À titre d'information, le chemin Baldwin Mills-Barnston ainsi que la côte D'Avignon sont sous la responsabilité du MTQ.



COATICOOK

LES HAIES ET ARBUSTES

Évitez les inconvénients causés lors des travaux de déneigement en respectant les distances prévues pour la plantation d'une haie de cèdres. C'est-à-dire que vos arbustes doivent être plantés de manière à assurer un espace libre d'au moins 60 cm (2 pi) par rapport à la limite de l'emprise de la voie de circulation (trottoir, rue chemin).

Aussi, une distance libre minimale de 1,2 m (4 pi) doit être conservée par rapport à une borne-fontaine.

La hauteur maximale des haies dans la cour avant est de 1 m (40 po).



Cette haie doit être taillée.

VINCENT BROCHU

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂÎNÉS

Siège 1 v.brochu@coaticook.ca

Acti-Bus • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Régie Inter-municipale de gestion des déchets solides • Famille et aînés • Ressourcerie

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Comité de sélection du programme Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture. Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook • Corporation de développement communautaire (CDC) et toutes les questions relatives au milieu communautaire • Culture et patrimoine • Fête du bénévolat • Tourisme

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour des loisirs de la MRC • Comité jeunesse • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

DENIS HÉBERT

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

Siège 4 d.hebert@coaticook.ca

CIARC • Dossier agriculture • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Fête du bénévolat • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

GAÉTAN LABELLE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 5 g.labelle@coaticook.ca

Coaticook River Water Power Company • Comité de retraite des employés de la Ville de Coaticook • Comité des finances • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Hydro-Coaticook • Office municipal d'habitation • Rues Principales • Société d'aide au développement des collectivités (SADC)

GUY JUBINVILLE

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 6 g.jubinville@coaticook.ca

Acti-Sports MRC de Coaticook • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des cours d'eau de la MRC • Comité de sécurité publique de la MRC • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Régie inter-municipale de protection incendie



CALENDRIER RÉGIONAL DÉCEMBRE-JANVIER

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Club de lecture

MERCREDI 10 JANVIER
À 13 H 30

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Café-conférence pour proches aidants : Les services BiblioMobile et BiblioAidant

MERCREDI 10 JANVIER
DE 18 H 30 À 21 H

Gratuit. Inscription : Lucie L'Heureux,
Centre d'action bénévole, au 819-849-7011,
poste 223.

SALLE MUNICIPALE DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Bretelle et décibel : friperie-causerie intergénérationnelle

JEUDI 11 JANVIER
DE 16 H À 20 H

Ambiance musicale, vêtements abordables et
collations gratuites. Aucun achat obligatoire.
Organisé par le CAB et la Maison de la
famille. Information : 819-943-3823.

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LA MRC DE COATICOOK

Partage des dossiers parmi les nouveaux élus de la Ville de Coaticook après les élections

VENDREDI 12 JANVIER
DE 11 H 15 À 11 H 45

Conférence d'information gratuite par
Simon Madore, maire de Coaticook.
Information : 819-849-0206.



CULTURE

LOCAL MUNICIPAL DE STANSTEAD-EST

Bretelle et décibel : friperie-causerie intergénérationnelle

VENDREDI 12 JANVIER
DE 16 H À 20 H

Ambiance musicale, vêtements abordables et
collations gratuites. Aucun achat obligatoire.
Organisé par le CAB et la Maison de la
famille. Information : 819-943-3823.

LOISIRS

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

La Créature SAMEDI 13 JANVIER

Le Vélo-neige de Coaticook se transforme en
La Créature, happening *fat bike* hors-norme.
Une journée de compétition de courses de
fat bike où les visiteurs sont invités à admirer
l'agilité des coureurs et à faire l'essai de
skate sur la neige. 1-888-524-6473 ou
gorgedecoaticook.qc.ca/evenements



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 13 JANVIER À 11 H

Prenez note de la nouvelle heure : 11 h!

AÎNÉS

CAFÉ DES AÎNÉS DE COMPTON

Le rôle de l'agente de soutien aux proches aidants de la MRC de Coaticook

MERCREDI 17 JANVIER À 14 H

À la salle des Chevaliers de Colomb, presby-
tère. Gratuit. Information : Lucie L'Heureux,
Centre d'action bénévole, au 819-849-7011,
poste 223.

AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LA MRC DE COATICOOK

Je prends ma place, conférence participa- tive sur l'intimidation

VENDREDI 19 JANVIER
DE 11 H 15 À 11 H 45

Conférence d'information gratuite par Marie
Philippe Dubuc, chargée de projet chez
DIRA Estrie. Information : 819-849-0206.

AÎNÉS

L'ÉVEIL

Café-atelier : transformer mes perceptions

LUNDI 22 JANVIER
DE 13 H 30 À 16 H

Au 240, rue Roy, Coaticook, animé par
Diane Carrier, psychoéducatrice. Inscription :
Lucie L'Heureux, Centre d'action bénévole,
au 819-849-7011, poste 223.

AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LA MRC DE COATICOOK

Pièce de théâtre Prévenir les aînés contre la fraude

VENDREDI 26 JANVIER
DE 11 H 15 À 11 H 45

Conférence d'information gratuite par la
Troupe de théâtre de l'AQDR de Magog.
Information : 819-849-0206.

LOISIRS

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Camp de la relâche Voyage dans le temps DU 5 AU 9 MARS 2018

De la préhistoire à la conquête de l'es-
pace, Acti-Sports MRC de Coaticook et le
Parc de la Gorge de Coaticook t'invitent à
voyager dans le temps en découvrant chaque
grande époque de l'histoire de l'humanité.
Organisé par l'équipe du Parc de la Gorge
de Coaticook et Acti-Sports MRC de
Coaticook. Information : 819-849-7083,
mrdecoaticook.qc.ca/acti-sports

**AVIS PUBLIC**
**EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ (MRC), QUE :**

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2017, le :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.39
**Règlement modifiant le règlement
numéro 6-23 édictant le schéma
d'aménagement révisé sur le territoire
de la Municipalité régionale de comté
(MRC) de Coaticook**

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier les périmètres d'urbanisation du territoire des municipalités de Sainte-Edwidge-de-Clifton et de Compton notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes des décisions 401832 et 401834 toutes deux rendues le 6 avril 2016.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le conseil de la MRC de Coaticook tiendra une assemblée publique de consultation à cet effet, le 10 janvier 2018 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, le 23 novembre 2017.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe

Note

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

**AVIS PUBLIC**
**CALENDRIER DES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018**

AVIS est par la présente donné que conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 11 décembre courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018 comme suit :

DATE	JOUR	HEURE
8 janvier	Lundi	19 h 30
12 février	Lundi	19 h 30
12 mars	Lundi	19 h 30
9 avril	Lundi	19 h 30
14 mai	Lundi	19 h 30
11 juin	Lundi	19 h 30
9 juillet	Lundi	19 h 30
13 août	Lundi	19 h 30
10 septembre	Lundi	19 h 30
9 octobre	Mardi	19 h 30
12 novembre	Lundi	19 h 30
10 décembre	Lundi	19 h 30

DONNÉ à Coaticook, ce 20 décembre 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras


**AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE DE
COATICOOK**
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 8 janvier 2018 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative aux immeubles suivants :

- Propriété située au 213, rue Bellevue, lot 3311082 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à :

- o Régulariser une marge de recul latérale de 1,44 m et 1,50 m
- o Régulariser une marge de recul avant de 7,44 m
- o Régulariser une marge de recul de 0,15 m pour la remise
- Propriété située au 641, rue des Marronniers, lot 4817616 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre une deuxième entrée charretière (accès) à la propriété résidentielle construite sur un lot de coin.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 décembre 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE HABILE À VOTER DU TERRITOIRE
DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS EST DONNÉ que lors d'une séance tenue le 11 décembre 2017, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 6-1-60 (2017) intitulé : «Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance avec le règlement modifiant le Programme particulier d'urbanisme adopté pour le centre-ville et le secteur environnant».

OBJET DU RÈGLEMENT

Ce règlement a pour objet d'apporter les modifications requises afin d'assurer la concordance au Programme particulier d'urbanisme (PPU) adopté pour le secteur central (centre-ville et partie du territoire municipal située au nord-est de celui-ci).

Ces modifications portent principalement sur les dispositions relatives au contingentement des usages reliés aux véhicules dans les zones C-202, CV-209 (P), CV-210 (P) et C-501-1; le contingentement des commerces de grande surface dans les zones CV-209 (P) et CV-212 (P); la superficie maximale d'un bâtiment commercial dans les zones du centre-ville (2 500 mètres carrés sauf dans les zones CV-209 (P) et CV-212 (P) où la superficie n'est pas limitée); l'autorisation de certains usages liés aux véhicules dans la zone CV-212 (P); les règles applicables à l'aménagement de logements dans les zones commerciales et l'autorisation des résidences de tourisme dans les zones CV-428 (P), CV-429 (P) et C-501-1. Le règlement a aussi pour objet de créer la zone RC-309 à même les zones RD-309-1 et RC-309-2.

Le plan ci-dessus illustre la délimitation des zones sur le territoire du programme particulier d'urbanisme.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Toute personne habile à voter du territoire municipal peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ce règlement par rapport au Programme particulier d'urbanisme (PPU) adopté pour le secteur central. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec, QC G1R 4J3

Si la Commission ne reçoit pas de demande d'au moins 5 personnes habiles à voter du territoire municipal, le règlement sera réputé conforme au Programme particulier d'urbanisme à compter de l'expiration du délai de 30 jours suivant la date de publication du présent avis. Si la Commission reçoit une telle demande, elle devra donner son avis sur la conformité dans les 60 jours suivant l'expiration du délai de 30 jours.



PERSONNE HABILE À VOTER :

Est une personne habile à voter :

- toute personne qui, le 11 décembre 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) et qui remplit les conditions suivantes : est domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- tout propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois.

Une personne physique doit être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle.

Conditions additionnelles à respecter pour certaines personnes habiles à voter :

- dans le cas de copropriétaires indivis d'un immeuble et de cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui, le 11 décembre 2017, sont des personnes intéressées, à titre de personne ayant le droit de signer la demande en leur nom.

La personne désignée doit être une personne qui n'a pas le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à un autre titre prioritaire.

- dans le cas d'une personne morale : avoir désigné, pour la représenter, parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 11 décembre 2017, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter.

Le règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 décembre 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental

VILLE DE Coaticook MRC Coaticook

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°56 DÉCEMBRE 2017